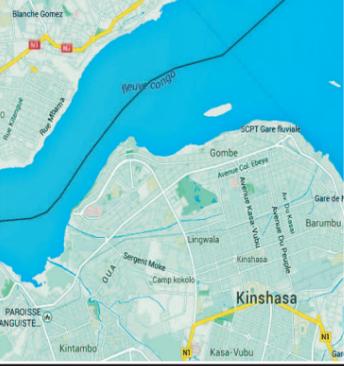


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3948 - VENDREDI 5 MARS 2021

COVID-19

Bientôt le démarrage de la campagne de vaccination

Lors de la cérémonie de présentation d'un million sept cents mille doses de vaccin contre la pandémie de covid-19, le 3 mars à l'entrepôt du Programme élargi de vaccination (PEV) dans la commune de la Nsele, le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, a annoncé le démarrage pour la semaine prochaine de la campagne de vaccination contre la covid-19.

Le ministre de la Santé a rassuré que le gouvernement qui tient à la bonne santé de sa population mettra tout en œuvre pour protéger les Congolais contre cette pandémie et, pour ce faire, la vaccination est le moyen le plus efficace. Rassuré de la qualité du vaccin anti-covid, le Dr Eteni Longondo a invité tous les Congolais à se faire vacciner.

Page 3



Dr Eteni Longondo réceptionnant le premier lot des vaccins à l'aéroport international de Ndjili

DÉTOURNEMENT DES FONDS ALLOUÉS À L'EPST

Le procès s'ouvre à la prison centrale de Makala



La délégation de la Coordination pour le changement des mentalités

Cette première affaire qui entre dans le cadre des enquêtes menées par l'Inspection générale des

finances (IGF) verra comparaître l'inspecteur général de l'Enseignement primaire, secondaire et

technique (EPST) et le directeur de Service de contrôle de la paie des enseignants (Secope). Ces deux personnalités sont appelées à répondre des accusations de détournement qui pèsent sur elles et apporter leurs moyens de défense. Le procès s'ouvre ce 5 mars à l'ex-prison centrale de Makala. A rappeler que dans son rapport publié le 18 novembre 2020, l'IGF avait relevé l'existence des faux arrêtés antidatés de recrutement des agents et de création des écoles fictives, ainsi que l'explosion du personnel non enseignant au détriment du personnel qui preste régulièrement.

Page 2

CHANGEMENT DES MENTALITÉS

La CCM a présenté son Plan d'action 2021 à Félix Tshisekedi

Une délégation de ce service spécialisé de la Présidence a été reçue, le 3 mars, à la cité de l'Union africaine par le chef de l'Etat. Elle est venue présenter à l'autorité suprême du pays son plan d'action pour l'année 2021. S'adressant à la presse, le coordonnateur principal de la CCM a fait savoir que sa structure compte déjà à son actif quelques réalisations dans le cadre de la sensibilisation de la population au civisme, même si beaucoup reste encore à faire.

A noter que la CCM a pour mission d'assurer la prévention, la sensibilisation et la lutte contre toutes formes d'antivaleurs. Les activités à mener tout au long de 2021 et les solutions à y ap-



Le ministre de l'EPST, Willy Bakonga

porter ont été condensées dans un plan d'action que la délégation avait, à l'occasion, remis officiellement au chef de l'Etat.

Page 3

NORD-KIVU

Olpa exige une enquête après l'agression d'un journaliste à Oicha

Page 4

DÉTOURNEMENT DES FONDS ALLOUÉS À L'ENSEIGNEMENT

Le procès s'ouvre à la prison centrale de Makala

Cette première affaire dans le cadre des enquêtes menées par l'Inspection générale des finances vera comparaître l'inspecteur général de l'EPST et le directeur de Secope, appelés à répondre des accusations qui pèsent sur eux et apporter leurs moyens de défense.



L'entrée de la prison centrale de Makala DR

Le tout premier procès lié aux rapports dressés par l'Inspection générale des finances (IGF) s'ouvre ce 5 mars 2021 à l'ex-prison centrale de Makala (PCM). Il s'agit de celui lié aux présumés détournements des fonds destinés à la gratuité de l'enseignement, ayant conduit à l'arrestation de l'inspecteur général de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) et du directeur de Service de contrôle de la paie des enseignants (Secope).

Il est, en effet, rappelé que dans son rapport publié le 18 novembre 2020, l'IGF avait relevé l'existence des faux arrêtés antidatés de recrutement des agents et de création des écoles fictives, ainsi que l'explosion du personnel non enseignant au détriment du personnel qui preste régulièrement. Ce qui avait conduit à l'interpellation et la mise en détention provisoire

de ces deux responsables, qui vont être présentés devant leurs juges naturels. Il est indiqué que ce procès, qui doit également jouer, au-delà de tout, un rôle pédagogique, serait retransmis en direct à la Radiotélévision nationale congolaise dont le car de reportage est sollicité pour la couverture de cette activité judiciaire.

Un pari gagné pour l'IGF

L'IGF, note-t-on, avait promis des procès judiciaires en direct à l'issue de ses enquêtes. Avec ce procès sur les présumés détournements des fonds alloués à l'enseignement, elle aura ainsi gagné ce pari, celui de traduire en justice tous les détournements des deniers publics.

Il faut aussi rappeler que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a fait de la gratuité de l'enseignement de base l'un des piliers de l'axe sociale de son

programme quinquennal. Selon cette logique, celui qui met les grains de sable dans les engrainages de cette machine ne s'inscrit que dans cette vision et joue pour l'échec du président de la République dans ce mandat. Des sources concordantes affirment, par ailleurs, que le procès dans le dossier de la gestion du parc agro-alimentaire de Bukanga Lonzo s'ouvrira également dans les tout prochains jours.

Avec l'ouverture de ce procès, juste avant la mise en place du nouveau gouvernement du Premier ministre Sama Lukonde, indiquent ces sources, le président de la République veut envoyer un signal fort de mise en garde contre ceux qui auront la charge de gérer les portefeuilles ministériels de se conformer à la vision de l'Union sacrée dont la lutte contre la corruption est parmi les axes prioritaires.

Lucien Dianzenza

HCR

Relocalisation prochaine des réfugiés centrafricains en RDC

Le HCR et la Commission nationale des réfugiés ont signé des accords pour le développement de plusieurs sites dans les provinces du Nord-Ubangi et du Bas-Uélé.

Au cours d'une conférence de presse tenue récemment à Genève en Suisse, le HCR a annoncé la relocalisation des réfugiés centrafricains basés au nord de la RDC. L'objectif poursuivi est de les éloigner « des conditions dangereuses des zones frontalières » en les installant dans des lieux plus sûrs à l'intérieur de la RDC. Le développement d'un site pour 10 000 réfugiés dans le village de Modale, près de Yakoma dans la province du Nord-Ubangi s'inscrit dans cette logique.

Les accords signés entre le HCR et la Commission nationale des réfugiés (CNR) de la RDC prennent également en compte un deuxième site situé près de Ndu, dans la province du Bas-Uélé. Des travaux sont en cours pour identifier deux sites supplémentaires où un plus grand nombre de réfugiés peuvent être

déplacés. La plupart des réfugiés centrafricains vivent aujourd'hui le long des rivières dans des zones frontalières difficiles d'accès, et au sein de communautés d'accueil aux ressources extrêmement limitées. Les affrontements de décembre dernier en République centrafricaine ont eu comme conséquence un afflux de réfugiés en RDC, particulièrement dans les provinces du Nord et Sud-Ubangi situées au nord du pays. Face à cette situation, les autorités locales avaient lancé un cri d'alarme vers le gouvernement congolais et le HCR, pour une intervention urgente. Au Nord comme au Sud-Ubangi, l'on déplore une situation sanitaire précaire et l'absence d'une prise en charge efficace des réfugiés.

Jules Tambwe Itagali

UNION AFRICAINE

Réunion du bureau de la Commission avec la participation d'Emmanuel Macron

Le président en exercice de l'Union africaine (UA), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a présidé, le 3 mars 2021, une réunion par visioconférence du bureau de la Commission de l'UA, avec la participation du chef de l'Etat français, Emmanuel Macron.

Axée essentiellement sur la gestion de la pandémie de Covid-19 en Afrique, cette réunion virtuelle a connu quatre interventions notamment celle du président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, du directeur de Africa CDC et de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. D'autres personnalités ont également participé à l'échange qui a suivi ces interventions.

Au cours de ladite réunion, le directeur de Africa CDC, Dr John Nkengasong, a dressé le tableau épidémiologique du continent africain. De manière générale, l'Afrique semble s'en sortir face à la deuxième vague de la Covid-19.

Toutefois, fait-on savoir, le continent fait face au défi de l'accès du vaccin au plus grand nombre. En sa qualité de champion de la pandémie, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a en ce qui le concerne, fait part des efforts entrepris par l'Union africaine en matière de prévention contre cette pandémie mondiale. Aussi a-t-il dressé le bilan des doses de vaccins déjà reçus dans le cadre de Covax.

Il a été noté que plusieurs pays africains ont déjà commencé la vaccination de leurs populations contre la Covid-19.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Rewriting :

Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

Lancement, la semaine prochaine, de la campagne de vaccination

Lors de la cérémonie de présentation d'un million sept cent doses de vaccin contre la pandémie, le 3 mars, à l'entrepôt du Programme élargi de vaccination (PEV) situé à Kinkole dans la commune de la Nsele, le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo a annoncé le démarrage, la semaine prochaine, de la campagne de vaccination contre la Covid-19.

Le ministre de la Santé a porté une précision de taille relative à la qualité du vaccin. Il a rassuré que le gouvernement qui tient à la bonne santé de sa population mettra tout en œuvre pour protéger les Congolais contre cette pandémie et la vaccination est le moyen le plus efficace pour le faire.

« Le gouvernement ne peut pas

homologuer un vaccin qui va tuer le peuple congolais. Ce vaccin est parmi les moyens le plus efficace pour lutter contre une épidémie », a-t-il déclaré, tout en ajoutant que : « Le vaccin n'est pas pour les piéger, non plus pour les contrôler ». L'équipe scientifique de la RDC, a-t-il renchéri, a analysé le vaccin et a fait des recommandations au gouverne-

ment de la République.

Rassuré de la qualité du vaccin anti-covid, Eteni Longondo a invité tous les congolais à se faire vacciner. Il a également insisté sur le caractère volontaire dudit vaccin. « La vaccination est volontaire, il faudrait plutôt penser à votre vie, car elle n'a pas de prix. La vaccination nous permettra de nous protéger

et de sauver des vies. Nous devons encourager la population cible à se faire vacciner », a-t-il martelé. Il a, par ailleurs, indiqué que ses effets secondaires sont à négliger.

Pour sa part, le représentant de l'Unicef, Édouard Beigbeder, a salué l'arrivée et la remise de ce vaccin au gouvernement de la RDC.

Pour le Dr Eteni Longondo, la RDC

figure parmi les premiers pays d'Afrique à recevoir ces vaccins. La première phase de la campagne de vaccination contre la Covid-19 cible les quatre provinces les plus touchées, à savoir Kinshasa, le Nord-Kivu, le Kongo-central et le Haut-Katanga.

Blandine Lusimana

CHANGEMENT DES MENTALITÉS

La CCM a présenté son Plan d'action 2021 à Félix Tshisekedi

Ce service spécialisé de la présidence compte déjà à son actif quelques réalisations dans le cadre de la sensibilisation de la population au civisme. Cependant, beaucoup restent encore à faire.

Réalisant une de ses promesses de campagne portant sur la lutte contre la corruption et les antivaleurs, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, avait nommé par ordonnances présidentielles, en août 2019, Mrs Jacques Kangudia, Justin Bedasana et Jacques Kambala respectivement coordonnateur principal, coordonnateur adjoint chargé des questions administratives et financières et coordonnateur adjoint chargé des questions techniques d'un service spécialisé dénommé Coordination pour le changement des mentalités (CCM).

Le 3 mars, une forte délégation de ce service spécialisé de la Présidence de la République a été reçue à la cité de l'Union africaine par le chef de l'Etat. Elle est venue présenter à l'autorité suprême du pays

son plan d'action pour l'année 2021. S'adressant à la presse au sortir de l'audience, le coordonnateur principal, M. Kangudia, a fait remarquer que sa structure compte déjà à son actif quelques réalisations dans le cadre de la sensibilisation de la population au civisme, même si, a-t-il indiqué, « beaucoup restent encore à faire ». Au nombre des réalisations, il a épinglé, à titre illustratif, le civisme routier qui consiste à sensibiliser la population quant à l'usage réglementaire des ouvrages tels que les sauts-de-mouton et ce, au travers des spots publicitaires prônant le respect du bien commun.

Dans le même ordre d'idées, le coordonnateur de la CCM a relevé les nombreuses descentes effectuées par ses services dans certaines écoles de la capitale. Outre l'appel au civisme, il a été demandé

aux élèves de bannir la tricherie, la corruption des professeurs et d'autres antivaleurs qui minent le milieu scolaire. La CCM entend, par ailleurs, organiser des formations au sein des corps d'armée et de la police par le biais de différentes inspections avec, pour objectif, d'aiguiser en eux le sens du civisme militaire, du respect et de l'éthique professionnelle.

Pour rappel, la CCM a pour mission, entre autres, d'assurer la prévention, la sensibilisation et la lutte contre toutes formes d'antivaleurs. Elle regroupe en thématiques, les activités à mener tout au long de l'année 2021 et les solutions à y apporter, lesquelles solutions sont condensées dans un plan d'action officiellement présenté, ce jour, au président de la République.

Alain Diasso

RAPPORT CEMF

La croissance économique de la RDC négative de 1,7 % en 2020

Le rapport du Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone (CERMF) fait état d'un ralentissement assez limité de l'économie rd-congolaise. Un an plus tôt, avant d'être frappé de plein fouet par la crise sanitaire à l'instar d'autres économies de l'espace francophone, le pays affichait tout de même 4,4 % de croissance.

L'ensemble de la région d'Afrique centrale francophone a connu une forte baisse de la croissance, passant globalement de 2,2 % à 3,3 %. Le Cameroun, avec des perspectives de variation annuelle du PIB deux fois plus favorable que celles du Nigéria, a enregistré un ralentissement (2,5 %). Comme en RDC, il s'agit d'un recul assez limité. « Il n'en demeure pas moins que le taux de 1,7 % de la République démocratique du Congo (RDC) reste plutôt décevant pour un pays qui se classe parmi les plus pauvres du continent (581 dollars par habitant, début 2020) », commente les experts. Le document indique également des croissances à la baisse pour la Côte d'Ivoire (6,9 % en 2019 ; 1,8 % en 2020) et le Sénégal (5,3 % en 2019 ; 0,7 % en 2020).

Par ailleurs, le rapport d'une vingtaine de pages porte une attention particulière sur la situation du commerce extérieur dans la sous-région. Il en ressort une faible présence de la France par exemple dans le pays, une situation d'autant plus paradoxale que la RDC passe pour le premier pays francophone du monde. L'hexagone ne représente que le 11e fournisseur et le 24e client, soit moins de 2 % du commerce annuel du pays. Par contre, le partenaire chinois vient devant la France, avec des importations et exportations confondues représentant environ 30 % du commerce extérieur annuel de la RDC.

« Cette situation en dit long

sur la méconnaissance dont souffrent nombre d'acteurs économiques tricolores au sujet du monde francophone, et ce, au plus grand bénéfice d'autres puissances ».

Toutes les études internationales s'accordent à reconnaître que le contexte international devrait être favorable à un redémarrage progressif de l'activité au cours de l'année 2021. « L'Afrique subsaharienne francophone devrait une nouvelle fois être la partie la plus dynamique du continent en 2021, tout en en demeurant la partie la moins endettée ». Il y a aussi des événements plus africains qui méritent d'être pris en compte. Le rapport fait état par exemple de la mise en place progressive de la Zone de libre-échange continentale africaine entamée en janvier 2021. « La hausse des échanges entre pays africains ne dépend pas seulement de l'abaissement ou de l'élimination des barrières douanières entre ces mêmes pays, mais également et surtout de la capacité de ces derniers à produire des biens et services ».

Selon le rapport, l'expérience confirme que les pays de la zone UEMOA, qui bénéficient déjà d'une vaste zone de libre-échange doublée d'une monnaie unique, n'ont vu leurs échanges que faiblement augmenter à l'intérieur de cet espace. Pour réussir cette intégration, il faudrait poursuivre les réformes économiques. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

RAPPORT CEMF

La croissance économique de la RDC négative de 1,7 % en 2020

Le rapport du Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone (CERMF) fait état d'un ralentissement assez limité de l'économie rd-congolaise. Un an plus tôt, avant d'être frappé de plein fouet par la crise sanitaire à l'instar d'autres économies de l'espace francophone, le pays affichait tout de même 4,4 % de croissance.

L'ensemble de la région d'Afrique centrale francophone a connu une forte baisse de la croissance, passant globalement de 2,2 % à 3,3 %. Le Cameroun, avec des perspectives de variation annuelle du PIB deux fois plus favorable que celles du Nigéria, a enregistré un ralentissement (2,5 %). Comme en RDC, il s'agit d'un recul assez limité. « Il n'en demeure pas moins que le taux de 1,7 % de la République démocratique du Congo (RDC) reste plutôt décevant pour un pays qui se classe parmi les plus pauvres du continent (581 dollars par habitant, début 2020) », commente les experts. Le document indique également des croissances à la baisse pour la Côte d'Ivoire (6,9 % en 2019 ; 1,8 % en 2020) et le Sénégal (5,3 % en 2019 ; 0,7 % en 2020).

Par ailleurs, le rapport d'une vingtaine de pages porte une attention particulière sur la situation du commerce extérieur dans la sous-région. Il en ressort

une faible présence de la France par exemple dans le pays, une situation d'autant plus paradoxale que la RDC passe pour le premier pays francophone du monde. L'hexagone ne représente que le 11e fournisseur et le 24e client, soit moins de 2 % du commerce annuel du pays. Par contre, le partenaire chinois vient devant la France, avec des importations et exportations confondues représentant environ 30 % du commerce extérieur annuel de la RDC. « Cette situation en dit long sur la méconnaissance dont souffrent nombre d'acteurs économiques tricolores au sujet du monde francophone, et ce, au plus grand bénéfice d'autres puissances ».

Toutes les études internationales s'accordent à reconnaître que le contexte international devrait être favorable à un redémarrage progressif de l'activité au cours de l'année 2021. « L'Afrique subsaharienne francophone devrait une nouvelle fois être la partie la plus

dynamique du continent en 2021, tout en en demeurant la partie la moins endettée ». Il y a aussi des événements plus africains qui méritent d'être pris en compte. Le rapport fait état par exemple de la mise en place progressive de la Zone de libre-échange continentale africaine entamée en janvier 2021. « La hausse des échanges entre pays africains ne dépend pas seulement de l'abaissement ou de l'élimination des barrières douanières entre ces mêmes pays, mais également et surtout de la capacité de ces derniers à produire des biens et services ».

Laurent Essolomwa

COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

L'ambassadeur Zhu Jing chez M'bosso Kodia

La chine est prête à renforcer les échanges et la coopération avec la RDC afin de partager le savoir-faire sur la bonne gouvernance.

Dans le souci de renforcer les relations sino-congolaises et de colmater la coopération entre la RDC et la Chine, l'ambassadeur de la chine en RDC, Zhu Jing, a été reçu en audience, le 3 mars, par le speaker de l'Assemblée nationale. Faisant d'une pierre deux coups le diplomate chinois a profité de sa visite pour féliciter les membres du nouveau bureau pour leurs élections. Les échanges entre le diplomate chinois et le président de l'Assemblée nationale ont porté sur la consolidation des relations entre les Parlements

congolais et chinois. «*La chine est prête à renforcer les échanges et la coopération pour construire ensemble l'état de droit afin de partager le savoir-faire sur la bonne gouvernance* », a déclaré à la presse l'ambassadeur Zhu Jing.

L'hôte de M'bosso Kodia a été reçu en présence de Jean Marc Kabund-Kabund, premier vice-président de la chambre basse du Parlement qui représenté les autres membres du bureau de ladite chambre.

Christopher Khonde



Zhu Jing, M'bosso N'kodia et Jean-Marc Kabund

HYDROCARBURES

Les experts transmettent le rapport de leurs travaux au ministre

Ces documents vont servir de boussoles pour les experts, les investisseurs et le gouvernement.

Le ministre d'état chargé des Hydrocarbures, Ruben Mikindo Muhima, a clôturé, le 3 mars, les travaux des constitutions des dossiers géologiques des seize blocs gaziers et des trois blocs pétroliers lancés depuis le 20 octobre 2020. Au cours d'une cérémonie organisée dans son cabinet

de l'abnégation et de la détermination de tous, il s'agit d'un document de cent pages comme vous pouvez le constater qui comprend les dossiers géologiques pour chacun des blocs sélectionnés », s'est réjoui Ruben Mikindo. Il a de ce fait indiqué que ces documents vont servir

«J'espère que les fonds promis seront décaissés en urgence pour faire de la RDC un véritable pays pétrolier. Le gouvernement doit investir dans l'amont pétrolier qui passe par attribution des hydrocarbures à des investisseurs congolais ou étrangers financièrement et techniquement compétent »

de travail, il a réceptionné les dossiers élaborés par les experts sous la conduite de son directeur de cabinet Sabra Mpoysi Wa Mpoysi. «*Aujourd'hui c'est pour moi une fierté et un honneur de recevoir solennellement le rapport de vos travaux, fruit*

de boussoles pour les experts, les investisseurs et le gouvernement à chaque fois qu'il sera question des blocs concernés.

D'après le patron des hydrocarbures, la clôture de ces travaux est une étape importante qui ouvre la voie à des attributions

des appels d'offres pour la distribution des droits des hydrocarbures. Rubens Mikindo a émis le vœu de voir ce dossier être inscrit sur la liste des priorités du prochain gouvernement. «*J'espère que les fonds promis seront décaissés en urgence pour faire de la RDC un véritable pays pétrolier. Le gouvernement doit investir dans l'amont pétrolier qui passe par attribution des hydrocarbures à des investisseurs congolais ou étrangers financièrement et techniquement compétent* », a-t-il souhaité. Le ministre des Hydrocarbures a également saisi la balle au bond pour offrir au Secrétariat général aux hydrocarbures une jeep neuve et deux autres à la brigade nationale de suivi de marquages moléculaires des produits pétroliers.

Christopher Khonde

NORD-KIVU

Olpa exige une enquête après l'agression d'un journaliste à Oïcha

Pour cette organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, cet acte constitue une atteinte à la liberté de la presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), a désapprouvé l'agression brutale de Janvier Katembo Kombi, journaliste à radio Moto Oïcha, station communautaire émettant à Oïcha (Beni), dans la province du Nord-Kivu. L'ONG a, en outre, exigé une enquête sérieuse pour identifier les auteurs de cet acte afin qu'ils soient sanctionnés conformément à la loi. «*Olpa condamne vigoureusement cette agression injustifiée d'un journaliste en plein exercice de son métier. Cet acte constitue une atteinte à la liberté de presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme* », a indiqué cette organisation dans un communiqué du 3 mars 2021.

Il est, en effet, indiqué que le

journaliste Katembo avait été pris à partie, le 2 mars 2021, par des individus non autrement identifiés à Mbimbi, un quartier de la cité d'Oïcha, en territoire de Beni. «*C'était au moment où le journaliste tentait d'effectuer un reportage après l'atterrissage brusque d'un hélicoptère de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco), sur un terrain du quartier Mbimbi, créant une panique généralisée chez les habitants d'Oïcha* », a expliqué Olpa. Et d'ajouter que voulant interviewer le chef du quartier Mbimbi, des individus se sont interposés pour l'en empêcher. «*Ils s'en sont pris violemment à lui, et il s'en est sorti avec plusieurs lésions corporelles puis conduit dans un centre de santé pour des soins appropriés* », a souligné l'organisation.

Lucien Dianzenza

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



RAPPORT CEMF

La croissance économique de la RDC négative de 1,7 % en 2020

Le rapport du Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone (CERMF) fait état d'un ralentissement assez limité de l'économie rd-congolaise. Un an plus tôt, avant d'être frappé de plein fouet par la crise sanitaire à l'instar d'autres économies de l'espace francophone, le pays affichait tout de même 4,4 % de croissance.

L'ensemble de la région d'Afrique centrale francophone a connu une forte baisse de la croissance, passant globalement de 2,2 % à 3,3 %. Le Cameroun, avec des perspectives de variation annuelle du PIB deux fois plus favorable que celles du Nigeria, a enregistré un ralentissement (2,5 %). Comme en RDC, il s'agit d'un recul assez limité. « Il n'en demeure pas moins que le taux de 1,7 % de la République démocratique du Congo (RDC) reste plutôt décevant pour un pays qui se classe parmi les plus pauvres du continent (581 dollars par habitant, début 2020) », com-

mente les experts. Le document indique également des croissances à la baisse pour la Côte d'Ivoire (6,9 % en 2019 ; 1,8 % en 2020) et le Sénégal (5,3 % en 2019 ; 0,7 % en 2020).

Par ailleurs, le rapport d'une vingtaine de pages porte une attention particulière sur la situation du commerce extérieur dans la sous-région. Il ressort une faible présence de la France par exemple dans le pays, une situation d'autant plus paradoxale que la RDC passe pour le premier pays francophone du monde. L'hexagone ne représente que le 11e fournisseur et le

24e client, soit moins de 2 % du commerce annuel du pays. Par contre, le partenaire chinois vient devant la France, avec des importations et exportations confondues représentant environ 30 % du commerce extérieur annuel de la RDC. « Cette situation en dit long sur la méconnaissance dont souffrent nombre d'acteurs économiques tricolores au sujet du monde francophone, et ce, au plus grand bénéfice d'autres puissances ».

Toutes les études internationales s'accordent à reconnaître que le contexte international devrait être favorable

à un redémarrage progressif de l'activité au cours de l'année 2021. « L'Afrique subsaharienne francophone devrait une nouvelle fois être la partie la plus dynamique du continent en 2021, tout en demeurant la partie la moins endettée ». Il y a aussi des événements plus africains qui méritent d'être pris en compte. Le rapport fait état par exemple de la mise en place progressive de la Zone de libre-échange continentale africaine entamée en janvier 2021. « La hausse des échanges entre pays africains ne dépend pas seulement de l'abaissement ou de l'élimina-

tion des barrières douanières entre ces mêmes pays, mais également et surtout de la capacité de ces derniers à produire des biens et services ». Selon le rapport, l'expérience confirme que les pays de la zone UEMOA, qui bénéficient déjà d'une vaste zone de libre-échange doublée d'une monnaie unique, n'ont vu leurs échanges que faiblement augmenter à l'intérieur de cet espace. Pour réussir cette intégration, il faudrait poursuivre les réformes économiques. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

LINAFOOT/LIGUE 1

Victoire de Lupopo face à Rangers, nul entre Don Bosco et L'Shi Sport

La 17e journée de la 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football s'est poursuivie, le 4 mars, à Lubumbashi, avec des rencontres entre, d'une part, Lupopo et Rangers, et de l'autre CS Don Bosco et Lubumbashi Sport.

Au stade Frédéric-Kibassa, le FC Saint-Eloi Lupopo a eu raison de l'AC Rangers de Kinshasa par deux buts à un. Les Cheminots de Lubumbashi ont ouvert la marque à la 25e minute sur penalty transformé par Joseph Ikamba, prenant à contre-pied le gardien de but Lukiese des Académiciens. Mais ceux-ci ont égalisé à la 34e minute par Kazema Baso, son septième but de la saison. C'est Arsène Pongo Bomolo, entré à la place de Ciel Ebengo à la 68e minute qui a offert la victoire aux joueurs de l'entraîneur Bertin Maku à la 73e minute en signant le deuxième but de Lupopo. Avec ce succès, Lupopo intègre momentanément le groupe de quatre premiers au classement avec 34 points.

Toujours pour le compte de cette 17e journée au stade TP Mazembe, le CS Don Bosco a été accroché le FC Lubumbashi Sport. Les deux équipes se sont quittées sur le score d'un but partout. Les Salésiens du coach Johan Curbilié ont été les premiers à ouvrir la marque à la 30e minute par Emmanuel Richard sur une balle arrêtée, hors de portée du gardien de but Ekono Mayala de L'Shi Sport. Mais les Kamikazes ont égalisé contre le cours du jeu à la 39e minute par Mpande Moya sur une contre-attaque menée par Kasongo Musele. Il a réussi à tromper le gardien de but Israëm Mubobo.

Lubumbashi Sport se contente du point du match nul, après



la défaite du match précédent à domicile face à AC Rangers de Kinshasa. Les Kamikazes comptent 12 points, occupant la 15e position et joueront leur prochain match en déplacement le 7 mars contre les promus de la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK). Les Salésiens de Don Bosco pour leur part sont 8e au classement avec 21 points, avant d'affronter les Cheminots de Lupopo lors de la prochaine rencontre. Le FC Renaissance a dû souffrir pour se sortir du piège de l'AS Dauphin Noir dans un match spectaculaire au stade des Martyrs. Les coéquipiers de Sergi Alongo

Ndombe ont résisté pour accrocher ces trois précieux points qui les relancent.

Renaissance bat Dauphin Noir, JSK domine Blessing...

Rappelons que le FC Renaissance du Congo s'est imposé, le 3 mars, au stade des Martyrs à Kinshasa, face à Dauphin Noir de Goma par trois buts à deux. Beyuku Musi (23e et 45e minute), Glody Kikwama Mujinga (25e minute) ont été les buteurs des Renais. Alors que Tity Mambuma (36e minute) et Willy Bokingo (60e minute) ont marqué les deux buts du club entraîné par Todet Farini. Re-

naissance qui a rappelé l'entraîneur Papy Kimoto pour remplacer Camille Bolombo (qui coachait son dernier match) se repositionne à la 6e place au classement, avec 25 points. Dauphin Noir se retrouve dans la zone de relégation avec 13 points seulement à son actif. Dans une autre rencontre du 3 mars au stade des Martyrs, la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK) a battu le FC Blessing de Kolwezi par un but à zéro. Trésor Nona a marqué l'unique but de la partie à la 71e minute, sur penalty consécutif à une faute du défenseur Ngonda sur Bakajika de la JSK dans la surface

Le FC Saint-Eloi Lupopo vainqueur de Rangers

de réparation. Blessing n'a donc pas pris sa revanche sur JSK qui l'avait battu à la manche aller par trois buts à un à Kolwezi grâce à un triplé du néo-international A', Jean Baleke Othos, transféré depuis au Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi. Grâce à cette cinquième victoire en Ligue 1 de la RDC, la JSK sort d'une spirale négative et totalise 19 points, même nombre des points avec FC Blessing. Les Benis de la province de Lualaba traversent une période sans victoire, avec une troisième défaite de suite, depuis le départ de l'entraîneur Jean-Claude Loboko.

Martin Engimo

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Cinq millions d'euros alloués à la recherche

Le recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le Pr Slim Khalbous, a annoncé le 3 mars un Fonds compétitif pour financer les projets de recherches innovantes des pays membres de l'AUF.

Les Fonds alloués par l'Union européenne s'élèvent à cinq millions d'euros pour une période de quatre ans. Ils seront répartis selon la thématique en fonction des besoins de chaque pays membre de l'AUF. Le Pr Slim Khalbous l'a fait savoir lors d'un café de presse régional organisé par visioconférence sur la présentation des stratégies de l'agence face aux défis de la transition numérique en Afrique centrale et Grands lacs.

La conférence a réuni les journalistes des médias locaux dans les campus numériques francophones de l'AUF Afrique centrale et Grands lacs des villes de Bangui, Bujumbura, Kinshasa, Libreville, Lubumbashi, N'Djamena, Ngaoundéré, Yaoundé ainsi que Brazzaville.

Le recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie a indiqué dans sa communication que 2021 est une année particulière marquée de défis et innovations, au nombre desquels figure l'organisation des assises de l'AUF en septembre prochain à Bugarest, en Roumanie.

Au cours de ces assises, explique-t-il, le livre blanc sera présenté aux participants afin d'être informés des résultats de l'enquête des consultations mondiales. Ces résultats montreront le diagnostic complet de la situation actuelle des agences. De même, ils exprimeront les décisions des besoins à venir.



Abordant la question de transaction numérique, Slim Khalbous a souligné le problème de renouvellement du matériel, d'élargissement du réseau au sein des campus numériques des pays membres pour leur permettre d'être en contact permanent et d'échanger les expériences. En ce qui concerne l'introduction de l'intelligence artificielle, poursuit le recteur, les campus numériques bénéficieront de l'amélioration du matériel ainsi que des différents services proposés aux utilisateurs des machines.

« L'AUF tient à la spécificité de chaque pays et à l'adaptation de formation d'après le besoin exprimé des pays. Tous les campus numériques francophones sont ouverts aux enseignants, étudiants

Le recteur de l'AUF en visioconférence (Adiac et administrateurs », a-t-il déclaré. Le Pr. Slim Khalbous a précisé que le centre d'employabilité francophone dans sa nouvelle stratégie identifie les compétences numériques, technologiques des étudiants en vue de leur ouvrir les chances d'emploi afin de devenir également des entrepreneurs. « Outre la collaboration entreprise et employeur, le centre envisage d'élargir un statut d'étudiant entrepreneur pour lui permettre de préparer son projet », a-t-il dit.

Les interrogations des journalistes ont tourné sur le coût élevé de l'internet, l'appel à candidature des projets face à la pandémie du covid-19, la mise en réseau virtuel et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

G5 SAHEL

La révision de la stratégie de l'UE

Elaborée en 2011, la révision de la stratégie de l'UE pour le Sahel se déroule dans un contexte plutôt sombre: accumulations des urgences, 2020 aura été l'année la plus meurtrière dans la région depuis 2012, multiplications d'abus contre les civils, commis non seulement pas des groupes extrémistes et des milices, mais aussi par des forces de sécurité étatiques dans le cadre des opérations antiterroristes.

Jusqu'ici, l'Union européenne (UE) a consacré plusieurs milliards d'euros au développement et à l'aide militaire dans la région. Les objectifs étant de contenir les mouvements migratoires et de lutter contre le terrorisme et l'instabilité politique. Les résultats des politiques européennes dans le Sahel, qui suscitaient déjà des interrogations, ont été questionnés à la suite du coup d'Etat au Mali.

Les échecs stratégiques et opérationnels de l'UE

L'explication la plus avancée des échecs stratégiques et opérationnels de l'UE dans la région résiderait dans sa conception de la gouvernance. Si la mauvaise gouvernance est une cause fondamentale d'instabilité institutionnelle, les efforts à y remédier ont été déployés séparément de ceux mis en œuvre dans les domaines de la sécurité et du développement. La gouvernance étant une question transversale à intégrer dans toutes interventions de l'UE-qui doit tirer des leçons de ses précédents échecs, en exigeant de meilleures garanties de ses partenaires et en élaborant un programme plus politique.

Plus de politique

L'UE a soutenu une augmentation de l'aide extérieure à la région, mais l'absence de contrôle efficace sur la gestion de cette aide a eu des conséquences graves. En outre, les objectifs de politique étrangère de l'UE se sont de plus en plus restreints aux programmes de développement, eux-mêmes limités à un endiguement des mouvements migratoires. Une approche qui aura des conséquences sur la gouvernance. Concernant l'assistance au secteur de la sécurité, la stratégie de l'UE a reposé sur le redéploiement d'acteurs étatiques. Or ce déploiement a eu des répercussions indésirables, les armées nationales étant régulièrement accusées d'exécutions extrajudiciaires et d'exactions à l'encontre des civils.

L'action de l'EUTM Mali

L'action de la Mission de formation de l'UE au Mali (EUTM Mali) illustre la priorité accordée par l'UE à l'assistance technique et au renforcement des capacités des pays récipiendaires. Des progrès mineurs ont été réalisés, mais vite contrebalancés par l'absence d'amélioration en matière de gouvernance, notamment au niveau des ressources humaines et la lutte contre la corruption. L'envolée des budgets de la défense et de la sécurité s'est accompagnée de scandales de détournement de fonds dans les ministères sahéliens. Ce qui a affecté négativement les performances et le moral des forces de défense et de sécurité nationales et provoqué le mécontentement des populations.

Une approche conditionnelle

L'idée consiste à rendre l'aide fournie par l'UE « transactionnelle », c'est-à-dire conditionnelle - selon le principe « un donné pour un rendu ». Si elle est mise en œuvre, alors les avancées, ou les impasses des politiques menées entraîneront une augmentation ou une diminution de leur financement. Cette approche transactionnelle devrait être mise en place pour répondre aux préoccupations des Sahéliens et adresser les véritables enjeux de gouvernance au cœur de l'instabilité actuelle, à savoir la lutte pour l'Etat de droit et contre la corruption. Mais les revendications européennes ne doivent pas être perçues comme des impositions. Pour que cette approche soit couronnée de succès, il faudra mener à bien une évaluation précise des résultats des efforts accomplis jusqu'ici.

Le nouveau mandat de l'EUTM représente un premier pas dans la bonne direction. Car il autorise ses membres à accompagner les stagiaires militaires sahéliens sur le champ de bataille, permettant ainsi de mieux superviser leur comportement et leurs performances sur le terrain. L'obligation de rendre des comptes doit également être invoquée au sujet des accusations d'exactions dont font l'objet les forces armées maliennes. Une approche transactionnelle qui ne serait que partielle ne permettrait pas d'atteindre les buts fixés. Et pour être efficace, cette approche doit englober la totalité de l'engagement de l'UE, sous peine d'en compromettre la crédibilité et l'efficacité.

Noël Ndong



COVID-19

Les vaccins chinois apportent une contribution cruciale à la lutte mondiale

En exportant des vaccins contre le Covid-19 vers 27 pays et en fournissant une assistance vaccinale à 53 pays dans le besoin, la Chine s'apprête à surmonter les difficultés pour que les vaccins deviennent un bien public accessible et abordable pour de nombreuses nations en développement, tout en apportant une forte contribution à la lutte anti-épidémique mondiale.

En date du 25 février, la Chine a fourni des vaccins au Sénégal, au Mozambique, à la Guinée équatoriale et au Zimbabwe, entre autres. Elle aidera de même d'autres pays africains dans le cadre de son engagement à faire des vaccins des biens publics mondiaux. A l'autre bout du monde, de nombreux pays d'Amérique latine, tels que l'Argentine, le Chili et la Colombie, ont approuvé l'utilisation d'urgence de vaccins chinois.

Ces derniers apportent une contribution cruciale à la réponse mondiale contre le nouveau coronavirus, a estimé Rasmus Bech Hansen, fondateur et directeur général de la société de recherche britannique Airfinity.

Les pays en développement ont des difficultés à déployer des vaccins, en raison de leurs capacités de stockage limitées et des températures ultra-basses qu'ils requièrent, tandis qu'un des avantages des vaccins chinois est qu'ils peuvent être stockés dans un espace moins froid, a-t-il expliqué.

Des dirigeants d'Etats ont montré

leur confiance envers la sécurité et l'efficacité des vaccins chinois contre le Covid-19 en se les faisant inoculer.

Après en avoir reçu la première dose, le président équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema Mbasogo a déclaré que la vaccination était le seul remède disponible pour éviter de nouveaux décès liés au Covid-19, ajoutant que la Chine était la meilleure amie de son pays et de l'Afrique. Les vaccins fournis par la Chine sauvent la vie des Africains, selon lui.

Son point de vue a été partagé par d'autres responsables gouvernementaux. Le président sénégalais Macky Sall, qui a reçu le vaccin de la société pharmaceutique chinoise Sinopharm, a adressé ses « sincères remerciements » au gouvernement chinois, insistant sur la conformité de ce vaccin aux standards mondiaux.

Le président zimbabwéen Emerson Mnangagwa a indiqué pour sa part que les vaccins que son pays a reçus de la Chine sont sûrs et constituent un antidote

efficace contre le Covid-19. « Ces vaccins apportent certainement une nouvelle lumière positive au peuple du Zimbabwe en ces temps difficiles, une lumière au bout d'un tunnel sombre », a-t-il estimé.

Tout en soutenant les pays qui ont urgemment besoin des vaccins, la Chine participe à la coopération internationale de différentes manières.

En rejoignant l'initiative COVAX mise en place par l'Organisation mondiale de la santé, la Chine lui a fourni dix millions de doses de vaccin, une mesure concrète pour tenir la promesse d'en faire un bien public mondial.

Les entreprises chinoises participent conjointement à la recherche et au développement de vaccins avec divers partenaires dans une dizaine de pays, et assurent l'exportation de ceux qu'ils produisent vers les pays où ils sont nécessaires et ont été approuvés pour une utilisation d'urgence.

Xinhua

Interpol annonce de premières saisies de faux vaccins

Environ 2.400 doses de faux vaccins ont été saisies en Afrique du Sud, tandis qu'un réseau de vaccins contrefaits a été démantelé en Chine, a annoncé mercredi Interpol, en prévenant qu'il ne s'agissait que de la face émergée de l'iceberg.

« Les autorités d'Afrique du Sud ont saisi des centaines de faux vaccins contre le Covid-19 après une alerte d'Interpol, qui avait mis en garde sur le fait que les vaccins seraient la cible privilégiée des réseaux criminels », a précisé l'organisation internationale de police criminelle basée à Lyon en France. Trois ressortissants chinois et un Zambien ont été interpellés au cours de cette opération, réalisée à Germiston (province de Gauteng), qui a permis également de découvrir une grande quantité de masques contrefaits.

Par ailleurs, Interpol a apporté son concours à la Chine, où la police a identifié un réseau de vente de vaccins contrefaits contre le Covid-19 et a investi les locaux de fabrication, entraînant l'arrestation de 80 suspects et la saisie de plus de 3.000 faux vaccins sur place.

« Bien que nous saluions ce résultat, il s'agit seulement de la face émergée de l'iceberg en ce qui concerne la criminalité liée au vaccin anti-Covid-19 », a estimé le secrétaire général d'Interpol, Jürgen Stock, cité dans le communiqué.

« Ces interpellations soulignent le rôle unique d'Interpol pour rassembler les acteurs clés à la fois du secteur public et du privé afin de protéger la sécurité publique », a ajouté M. Stock.

Interpol met à nouveau en garde contre les vaccins non homologués qui sont actuellement proposés à la vente sur internet. « Tout vaccin promu sur des sites web ou sur le +darknet+ ne sera pas légitime, n'aura pas été testé et peut être dangereux », prévient-on.

D'après AFP

L'Unicef plaide pour garder les écoles ouvertes

Plus de 168 millions d'enfants ont été privés de scolarité en présentiel depuis presque une année à cause des confinements dus à la Covid-19. L'Unicef note une situation d'urgence catastrophique en matière d'éducation.

Environ 214 millions d'enfants de par le monde, soit 1 sur 7, ont manqué plus des trois quarts de leur scolarité en présentiel, d'après de nouvelles données publiées le 3 mars par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). « Pour plus de 168 millions d'enfants dans le monde, les écoles sont entièrement fermées depuis presque une année entière à cause des confinements dus à la Covid-19 », selon l'organisation onusienne.

Il ressort de l'analyse des fermetures d'écoles que 14 pays ont gardé leurs écoles en grande partie fermées entre mars 2020 et février 2021. Deux tiers de ces pays sont situés en Amérique latine et dans les Caraïbes, où près de 98 millions d'élèves sont concernés. Sur ces 14 pays, c'est le Panama qui a fermé ses écoles le plus longtemps. Viennent ensuite El Salvador, le Bangladesh et la Bolivie.

« Alors que la pandémie de Covid-19 a commencé il y a presque un an, ces chiffres nous rappellent de nouveau la situation d'urgence catastrophique en matière d'éducation que les confinements ont créée dans le monde. Chaque jour, le retard pris par les enfants qui ne peuvent suivre une scolarité en présentiel s'aggrave, les plus marginalisés d'entre eux étant les plus durement touchés », explique Henrietta Fore, directrice exécutive de l'Unicef. « Pour

ces enfants, nous ne pouvons nous permettre d'entrer dans la deuxième année d'enseignement en présentiel restreint ou même inexistant. Il faut faire tout ce qui est possible pour garder les écoles ouvertes ou leur accorder la priorité dans les plans de réouverture », a-t-elle renchéri.

La « salle de classe de la pandémie »
Les fermetures d'écoles ont des effets dévastateurs sur l'apprentissage et le bien-être des enfants. Les plus vulnérables et ceux qui ne peuvent accéder à l'enseignement à distance risquent davantage de ne jamais reprendre le chemin de l'école, voire de subir un mariage forcé ou de devoir travailler.

D'après les dernières données de l'Unesco, plus de 888 millions d'enfants dans le monde continuent de voir leur scolarité perturbée à cause de la fermeture intégrale ou partielle de leur école. Pour la majorité des élèves, l'école est un lieu indispensable où ils peuvent interagir avec leurs camarades, obtenir un soutien, accéder à des services de santé et de vaccination et à un repas nutritif. Plus les écoles restent fermées longtemps, plus les enfants sont privés de ces aspects essentiels de l'enfance.

Pour attirer l'attention sur la situation d'urgence en matière



d'éducation et sensibiliser à la nécessité, pour les gouvernements, de garder les écoles ouvertes, ou de leur accorder la priorité dans les plans de réouverture, l'Unicef a dévoilé mercredi la « salle de classe de la pandémie », une maquette de salle de classe composée de 168 pupitres vides, représentant chacun 1 million d'enfants vivant dans les pays dont les écoles sont fermées depuis près d'un an – un poignant rappel des salles de classe restées fermées aux quatre coins du monde.

« Cette salle de classe représente les millions de lieux d'appren-

tissage qui restent vides – beaucoup depuis presque une année entière. Au dos de chaque chaise vide se trouve un sac à dos vide – qui incarne la mise en suspens du potentiel d'un enfant », explique Henrietta Fore. Et de poursuivre : « Nous ne voulons pas que les portes closes et les bâtiments fermés masquent le fait que l'avenir de nos enfants est indéfiniment mis en mode « pause ». Cette installation est un message aux gouvernements : nous devons accorder la priorité à la réouverture des écoles et nous devons tout faire

pour qu'elles rouvrent en meilleur état qu'avant ».

À mesure que les élèves reprennent le chemin de l'école, ils auront besoin d'un appui pour se réadapter et combler leur retard en matière d'apprentissage. Les plans de réouverture des écoles doivent prévoir des mesures de rattrapage de l'apprentissage perdu.

L'Unicef demande instamment aux gouvernements de privilégier les besoins uniques de chaque élève, grâce à des services complets de rattrapage, de santé et de nutrition et des mesures de santé mentale et de protection en milieu scolaire visant à favoriser le développement et le bien-être des enfants et des adolescents.

Soulignant que les pays ont été identifiés en fonction du nombre de jours d'instruction entre le 11 mars 2020, date de référence pour la fermeture intégrale des écoles, et février 2021. Les données rendent compte de la fermeture des écoles au cours des 11 derniers mois. Les pays qui comptaient moins de 10 jours d'ouverture complète des écoles et moins de 12 jours d'ouverture partielle ont été considérés comme ayant des écoles fermées depuis près d'un an. L'analyse porte sur l'enseignement allant du niveau pré-primaire au deuxième cycle du secondaire.

Josiane Mambou Loukoula

COVID-19

La vaccination pourrait débuter le 15 mars au Congo

A l'issue de sa dix-septième réunion tenue le 3 mars à Brazzaville, la Coordination nationale de gestion de la pandémie de Covid-19 a proposé au gouvernement de lancer la campagne de vaccination dans deux semaines.

« Se prononcer dès que possible sur les catégories de la population devant recevoir prioritairement les 100.000 doses du vaccin Sinopharm et le million de doses du vaccin Spoutnik V résultant de l'acceptation de la facilité proposée par les Emirats arabes unis », fait partie des recommandations de la réunion de la Coordination nationale de gestion de la Covid-19. Il sera également question de faire venir, dans les meilleurs délais, le don de la Chine composé de 100.000 doses de vaccins Sinopharm tout en accélérant le processus d'entrée en possession, le plus tôt possible, des doses de vaccins fournies dans le cadre des facilités dites Covax et de l'Union africaine. L'acquisition par l'Etat des vaccins Spoutnik V et Sinopharm pour la vaccination de la population cible non couverte par les dons et facilités internationaux constitue une priorité.

Les conclusions du Comité ad hoc



Prise en charge des cas Covid-19 à Kintélé

qui se charge des questions de la vaccination indiquent que la mise en œuvre de ces différentes offres permettrait de vacciner 1.757.274 personnes, soit 30,39% de la population totale. Il resterait à couvrir 1.711.632 autres personnes pour atteindre l'objectif d'une couverture vaccinale de 60% du total de la population congolaise. La coordination nationale a examiné les différents schémas techniques et financiers qui permettraient d'atteindre cet objectif.

Par ailleurs, pour atteindre une couverture vaccinale de 60% de la population et compte tenu des éléments scientifiques soumis à son examen, la Coordination nationale suggère au gouvernement les vaccins Spoutnik V et Sinopharm, tenant compte des caractéristiques biologiques, de l'efficacité, des coûts, des conditions logistiques et des offres.

Rominique Makaya

EDUCATION

Le Japon finance la réhabilitation du CEG d'Ignié



Minami Kentaro et Célestin Ngoteni signant le contrat de financement Adiac

Le contrat relatif à la réhabilitation du bâtiment du Collège d'enseignement général d'Ignié, dans le département du Pool, a été signé le 3 mars à Brazzaville entre le chargé d'Affaires a.i près l'ambassade du Japon en République du Congo, Minami Kentaro, et le président de la Convention de la dynamique pour le développement d'Ignié (CDDI), Célestin Ngoteni. D'un montant de 48.323.509 FCFA, soit environ 90.766 dollars américains, ce don s'inscrit dans le cadre du don non remboursable du Japon aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine, consiste à rénover le bâtiment du CEG d'Ignié ayant connu une détérioration très avancée (35 ans) après sa construction.

Selon Minami Kentaro, dans le cadre de sa coopération avec la République du Congo, le Japon

met l'accent sur la notion de la « sécurité humaine » dans laquelle l'éducation et la formation des ressources humaines tiennent une place importante. Ainsi, ce projet revêt une importance capitale, car elle permettra non seulement d'offrir une infrastructure de qualité aux élèves de cette localité, mais aux enseignements de garantir un avenir professionnel dans un environnement sain et propice à ces enfants.

« A cet effet, je souhaite que ce projet soit mis en œuvre dans les délais prévus dans le présent contrat et dans le respect des normes, afin qu'une fois achevée, cette école soit un des symboles de l'amitié entre le Japon et la République du Congo », a-t-il conclu.

Le président de la CDDI, Célestin Ngoteni, a, de son côté, rappelé que la signature de ce contrat est l'aboutissement d'un long

plaidoyer de travail en coulisse. « Nous avons postulé auprès de l'ambassade du Japon dans le cadre de l'aide non remboursable des petits projets locaux pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de nos enfants et du corps enseignant du CEG PK rouge d'Ignié », a-t-il indiqué, louant les efforts et la ferme volonté de l'ambassade nipponne.

Confiés aux entreprises de droit congolais, les travaux dureront cinq mois. Notons que la CDDI est une organisation de la société civile, de développement communautaire multisectoriel, regroupant en son sein des coopératives et groupements agropastoraux, des associations religieuses, des établissements scolaires et des petites entreprises exerçant dans le district d'Ignié.

Parfait Wilfried Douniama

PÉTROLE

L'OPEP voit sa production chuter en février

En raison de la crise sanitaire, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a imposé des quotas de réduction de production dans l'optique de faire remonter les prix du brut.

Les 13 membres de l'OPEP ont pompé 24,9 millions de barils par jour (bpj) en février, soit une baisse de production de 870000 bpj par rapport à janvier. Il s'agit de la première baisse mensuelle depuis juin 2020, selon l'enquête effectuée par Reuters.

Cela s'explique surtout par l'engagement de l'Arabie Saoudite à réduire volontairement sa production d'un million de bpj supplémentaires pour les périodes allant de février à mars afin d'éviter la constitution de stocks et de rassurer ses membres au sujet de la lente reprise de la demande. Selon l'enquête de Reuters, le pays a réalisé environ 850000 bpj de réduction en février.

De plus, en février, le cartel et ses alliés ont également décidé de maintenir l'offre essentiellement stable. Le pétrole ayant atteint la semaine dernière son plus haut niveau depuis 13 mois, ces prix élevés pourraient affecter la discipline au sein de l'OPEP+ d'où la prochaine réunion prévue pour ce 4 mars pour discuter du fait d'augmenter le pompage.

« Jusqu'à présent, les membres de l'alliance ont coopéré et mis en œuvre les réductions de manière exemplaire. Nous pensons que les prix élevés inciteront l'OPEP+ à augmenter sa production de 500000 barils par jour, tout en retirant la réduction de production supplémentaire de l'Arabie saoudite », a commenté Eugen Weinberg, analyste du groupe bancaire Commerzbank.

Le 2 mars, vers 5h 30, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai grignotait 0,08 % à Londres par rapport à la clôture de la veille, à 63,74 dollars. Dans le même temps, le baril américain de WTI

pour avril s'appréciait de 0,16 % à 60,74 dollars.

A deux jours du sommet des membres de l'OPEP et de leurs alliés, « des fissures apparaissent à nouveau dans la façade unie » souvent affichée par les deux poids lourds de l'entente, la Russie et l'Arabie saoudite, a expliqué Matt Weller, analyste de Gain Capital. « L'Arabie saoudite voudrait maintenir les réductions de production actuelles au moins jusqu'en avril tandis que la Russie et ses alliés font pression pour libérer 1,5 million de barils par jour supplémentaires sur le marché », a-t-il poursuivi.

Mais d'autres analystes manifestaient leurs inquiétudes quant à la demande chinoise après des données économiques jugées décevantes : l'activité manufacturière en Chine a en effet connu en février son plus faible rythme de croissance en neuf mois, selon des données publiées lundi par le cabinet IHS Markit pour le groupe de médias Caixin.

Lors du premier sommet de 2021 début janvier, l'alliance des vingt-trois de l'OPEP+ avait convenu après deux jours d'après négociations d'ouvrir petit à petit les vannes jusqu'en mars, se donnant rendez-vous à ce moment-là pour statuer sur la politique à mener à compter d'avril.

En préambule la veille, mercredi, le club de producteurs a échangé par visioconférence au cours du désormais mensuel Comité de suivi de l'accord en vigueur de réduction de la production du groupe (JMCC).

Josiane Mambou Loukoula

SECTEUR PRIVÉ

Le Congo bénéficie d'un appui financier de la BEI

Un accord de financement d'un montant de 65 millions d'euros a été signé le 3 mars à Brazzaville, entre le gouvernement congolais, la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Société générale Congo. Il vise à soutenir les investissements du secteur privé en République du Congo et dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Cet accord permettra à la Société générale Congo qui a octroyé 15 millions d'euros, d'accroître la capacité de financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Congo et de répondre à leurs besoins de fonds de roulement ou de financement des projets d'investissement.

Hormis cet accord de financement en faveur des PME congolaises, la BEI a signé deux autres accords avec la Banque de développement de l'Afrique centrale (BDEAC), portant sur une assistance technique pour favoriser la transformation numérique dans les secteurs privé et public à travers une nouvelle ligne de crédit de 50 millions d'euros soit 32 milliards de FCFA.

Pour le président de la BDEAC, Fortunato-Ofa Mbo Nchama, ce nouveau soutien de la BEI permettra à sa structure d'accroître les financements ciblés en Afrique centrale. « Le secteur privé constitue un moteur de croissance économique et de



Les deux parties lors de la signature de l'accord/Adiac

création d'emplois. Il est donc essentiel d'améliorer l'accès au financement pour les acteurs économiques afin de favoriser le développement des activités, la création d'emplois et les investissements permettant de

lutter contre la pandémie de Covid-19 », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : « les ressources obtenues de la BEI serviront à bâtir un secteur privé performant en Afrique centrale. Enfin, la rareté de financements adap-

tés étant la principale préoccupation des investisseurs privés dans notre zone économique, la présente ligne de crédit de 50 millions d'euros constitue à ce titre une réponse partielle qui leur est apportée conjointement

par la BDEAC et la BEI ».

De son côté, le Premier ministre Clément Mouamba a indiqué que les nouveaux accords conclus avec la BEI, notamment la mobilisation de 65 millions d'euros de nouveaux financements pour le secteur privé, contribueront à renforcer l'activité économique, à relever les défis sociaux et à améliorer les services publics dans l'ensemble du pays. « Je me félicite de l'engagement résolu de la BEI aux côtés de l'Afrique et de la République du Congo. Les nouveaux accords confirmés ce jour permettront aux Congolais et à des milliers d'entreprises du pays de bénéficier du savoir-faire technique et financier unique de la BEI », a-t-il renchéri.

Pour sa part, Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI s'est réjoui de soutenir ces trois nouvelles initiatives dans le but d'accompagner le développement économique du Congo et de la sous-région.

Gloria Imelda Lossele

COVID-19

L'état d'urgence sanitaire prorogé à compter du 5 mars

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont approuvé, le 4 mars à Brazzaville, le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo à compter du 5 mars pour une durée de 20 jours.

Le rapport de la Commission affaires juridiques et administratives du Sénat présenté à cet effet montre que la situation épidémiologique de la Covid-19 au Congo fait apparaître une réelle décrue de la pandémie au mois de février 2021.

Le nombre de malades et celui des décès enregistrés dans le pays sont en baisse. Le taux de positivité fléchit légèrement et passe à 6% à la même période. D'après le rapport de la task-force près la Coordination nationale de gestion de la pandémie, on ne comptait en date du 26 février que 66 malades hospitalisés dont 50 à Brazzaville. Un mois plus tôt, soit le 28 janvier, ils étaient 151 dans les différentes structures sanitaires du pays.

D'après le ministère de la Santé, le Congo a recensé au total 9179 cas positifs à la Covid-19, sur un peu plus de 100.000 personnes testées depuis le 14 mars 2020, soit un taux de positivité national de 8,8%.

Au 22 février 2021, 7514 personnes étaient déclarées guéries et 1178 cas actifs étaient comptabilisés ; 131 décès sont à déplorer depuis le 14 mars 2020, soit un taux de létalité de 1,45%.

A l'instar des précédentes prorogations, après un examen de la situation d'ensemble, le comité d'experts tout en prônant la vigilance et le maintien des mesures de prévention habituelles, a préconisé de donner la priorité à la vaccination des populations qui devrait commencer autour du 15 mars prochain.

Jean Jacques Koubemba

PRÉSIDENTIELLE DE 2021

Les séniors du quartier Poto-Poto favorables au candidat Denis Sassou N'Guesso

Le Club JDK 3e âge dont la présidence est confiée au député de Poto-Poto I, Jean de Dieu Kourissa, s'est dit, le 3 mars à Brazzaville, satisfait des œuvres sociales réalisées par le président Denis Sassou N'Guesso et témoigne son attachement en sa faveur.



Vue des personnes du 3^e âge dans la salle polyvalente de Poto-Poto/Adiac

En effet, à l'approche de la présidentielle de mars 2021 au Congo, les regards sont également tournés vers les électeurs du troisième âge. Les séniors sont plus traditionalistes et fidèles à la transmission de leur patrimoine, des valeurs habituellement mises en avant par le député Jean de Dieu Kourissa dont le « Vivre ensemble », le social et la paix. « Vous avez conclu un contrat avec les séniors. Ce contrat est avant votre engagement person-

nel. S'il y a aide et réalisations de plusieurs actions en faveur des séniors c'est grâce à la paix retrouvée. Nous ne vous trahirons pas car nous sommes un électeur plus sûr. Nous affirmons notre soutien pour le candidat Denis Sassou N'Guesso parce qu'il est convenable pour la paix », a indiqué Jean Bruno Apollinaire Kimbiam, président du Club à Brazzaville. Le Club JDK 3e âge s'est souvenu encore de l'acquisition des tensio-

mètres, la mise à disposition d'un médecin au centre de santé intégré, l'achat et la distribution des vivres et non vivres au bénéfice des séniors. L'implantation d'une pharmacie dont l'achat des médicaments est en rabais et l'allocation gratuites de bourses aux séniors y compris l'assistance physique et morale.

Le Club JDK 3e âge regroupe plusieurs centaines des personnes du troisième âge des arrondissements de Brazzaville. Il a des représentations dans les quartiers de Bacongo, Kinsoundi, Makélékélé, Kingouari et Ngangalingolo.

« Il est de notre devoir de vous accompagner pour la vie que vous nous avez donnée. Les personnes du troisième âge représentent la paix et la sagesse. Vous êtes des électeurs fidèles et sensibles à la paix, la concorde et à l'unité. Nous allons continuer à mettre en place le bureau national de ce Club », a déclaré le député Jean de Dieu Kourissa.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION

La Société financière internationale disposée à soutenir le secteur privé congolais

En séjour de travail à Brazzaville, le 2 mars, Sylvain Kakou, le représentant pour l'Afrique centrale de la Société financière internationale (IFI), filiale de la Banque mondiale, a évoqué la nécessité d'aider à la transformation du tissu économique local et à la consolidation des petites et moyennes entreprises (PME) locales.

Le nouveau représentant pour l'Afrique centrale de l'IFI s'est entretenu, le 2 mars, avec le ministre des Finances et du Budget, Calixte Nganongo, et son collègue délégué en charge du Budget, Ludovic Ngatsé. Cette rencontre de prise de contact a porté sur le rôle qu'entend jouer l'institution financière internationale dans la relance de l'économie nationale et l'essor des secteurs à fort impact économique.

« Nous avons une nouvelle approche que nous sommes venus discuter avec les autorités congolaises pour comprendre réellement la dynamique de l'économie congolaise, les réalités et les priorités qui nous permettraient d'engager, plutôt que d'attendre, les projets. Il s'agissait également de

voir comment on peut travailler sur des initiatives et des chaînes de valeur qui ont un effet ou un impact beaucoup plus large à toucher un plus grand nombre d'acteurs », a indiqué Sylvain Kakou.

L'un des chantiers de la transformation du tissu économique local, ajoute-t-il, c'est de réduire le poids de l'informel. Beaucoup d'acteurs qui interviennent dans l'économie sont dans l'informel, de taille micro-entreprises ou petites entreprises. Ce paysage empêche l'IFI d'intervenir dans le pays, par l'intermédiaire d'organismes financiers, tels que les banques et les microfinances. « Notre intervention consiste non seulement à développer les capacités des opérateurs, mais aussi à apporter le financement pour



Sylvain Kakou s'adressant à la presse DR

les activités existantes ou de nouvelles activités entrepreneuriales, telles que l'agriculture et la

construction », a-t-il ajouté.

Il faut rappeler que l'IFI est une institution financière

membre du groupe de la Banque mondiale. Créée en 1956, elle est la principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents. Basée à Washington (Etats-Unis), la Société financière internationale est présente dans 100 pays à travers le monde.

Les principales missions de l'IFI sont d'investir dans des entreprises sous forme de prêts, de prises de participation, de titres de créance et de garanties ; de mobiliser des capitaux auprès d'autres sources de financement et d'investisseurs, notamment sous forme de participations aux prêts ou de prêts parallèles ; de dispenser des conseils aux entreprises et aux pouvoirs publics afin d'encourager l'investissement privé et d'améliorer le climat de l'investissement.

Fiacre Kombo

AFRIQUE

Le Congo sélectionné pour le test 5G

Pour introduire la technologie 5G sur le marché africain, dès que possible, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) collaborera avec l'UIT, l'Onudi et les partenaires techniques.

La République du Congo, le Cameroun, le Rwanda, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Zimbabwe, le Maroc et le Sénégal sont les pays sélectionnés pour entreprendre le test visant à établir un partenariat et à mettre en œuvre des tests 5G dans certains pays africains pour leur permettre d'exploiter pleinement le potentiel numérique et les avantages de la numérisation pour le développement du continent.

« La période du test serait négociée et convenue avec les opérateurs et les régulateurs des pays respectifs, afin d'obtenir un permis temporaire pour la durée du test », indique le communiqué de presse. « Le développement de la technologie 5G n'est pas un exercice d'ingénierie, mais plutôt une réponse aux besoins croissants de communication et de données de tous les secteurs de la société », poursuit le document.

Le déploiement de la 5G offrira aux opérateurs la possibilité d'améliorer leurs activités et services de consommation existants et, de s'attaquer aux chaînes de valeur jusque-là inexploitées dans la numérisation

des industries. Comme cette technologie ouvre de nouvelles opportunités dans un nouvel écosystème, les tests définiront les accords de partenariat nécessaires à sa mise en œuvre.

Notons que les tests seront menés en étroite collaboration avec les gouvernements et les opérateurs télécoms locaux pour s'assurer que toutes les dispositions réglementaires sont mises en place pour permettre de réallouer le spectre existant pour la 5G dans le milieu de gamme (par exemple 3,5 GHz) et les micro-ondes et millimètres. Bandes de fréquences Wave (mmWave) (par exemple 26 GHz).

Les projets de test 5G impliquent une gamme de partenaires des organisations des Nations unies (UIT, Onudi etc.), des opérateurs de télécommunications et des régulateurs, les industries qui peuvent représenter différents domaines, y compris les fournisseurs et fabricants de matériels, les fournisseurs d'outils de test et de surveillance, la recherche et l'analyse, les entreprises et opérateurs de réseaux.

Lopelle Mboussa Gassia

LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Le programme élargi de vaccination doté d'équipements modernes

La ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a inauguré le 4 mars les nouveaux locaux du Programme élargi de vaccination (PEV) avant de le doter d'ordinateurs et d'autres équipements.



La ministre de la Santé lors de l'inauguration du centre Adiac

La mise en place du centre des opérations d'urgence polio est le fruit du partenariat entre la République du Congo et l'initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite. Ce centre qui voit le jour quelques mois après la détection des cas de polio dans le département du Kouilou va permettre de prévenir et d'éradiquer la maladie au Congo.

La population pourra désormais bénéficier de la vaccination élargie tout en améliorant les performances du PEV dans l'accomplissement de ses missions.

Pour la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, ce centre est un espace de travail en matière technologique qui permettra de faciliter la collecte, la conservation et le traitement des données. Elle a estimé que ce centre dédié au polio va servir pour les autres maladies évitables par la vaccination.

Notons que la cérémonie d'inauguration de ce centre s'est déroulée en présence des représentants du Fonds des Nations unies pour l'enfance.

Rude Ngoma

DIABLES ROUGES

Valdo et l'équipe nationale, c'est fini

Valdo Candido Filho ne sera pas sur le banc de touche lors des deux rencontres des Diables rouges seniors comptant pour les cinquième et sixième journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. La Fédération congolaise de football (Fécofoot) réunie en Comité d'urgence le mercredi l'a confirmé par la mise en place d'une coordination technique pour lui succéder.

C'est fini, entre Valdo Candido et les Diables rouges. Le ministère des Sports et de l'Éducation physique lui a adressé, le 22 février, une lettre dans laquelle Hugues Ngouélondélé a signifié au sélectionneur national seniors et des moins de 17 ans la fin de son contrat, le 18 mars prochain.

C'est donc sans leur sélectionneur que les Diables rouges recevront les Lions de la Teranga, le 26 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat, dans le cadre de la 5e journée des éliminatoires de la CAN, match au cours duquel, la victoire qualifierait les Congolais pour la phase finale de la compétition sept ans après.

Le 31 mars, les Diables rouges se déplaceront à Bissau, pour y affronter l'équipe de la Guinée-Bissau dans le cadre de la dernière journée. Devant l'urgence, la Fécofoot a pris acte de la décision du gouvernement qui, faut-il le rappeler, paye des sélectionneurs.

« Le Comité d'urgence de la Fédération congolaise de football s'est réuni le 3 mars et a examiné à l'ordre du jour la lettre de notification de mise en demeure



Valdo Candido Filho

et de fin de contrat de M. Valdo Candido Filho, sélectionneur national, signée du ministre des Sports et de l'Éducation physique, en date du 22 février 2021. Après examen de cette lettre, vu les termes du contrat et sa date

d'échéance, en date du 18 mars 2021, le Comité d'urgence de la Fécofoot a pris acte de cette notification », peut-on lire dans le communiqué. Et de poursuivre : « Aussi, le Comité d'urgence a-t-il, vu les échéances du 26 et 30

mars, relatives aux matches de la cinquième et sixième journée des éliminatoires de la CAN Cameroun 2021, contre le Sénégal et la Guinée Bissau, décidé de mettre en place une coordination technique des Diables-rouges seniors » Dans cette nouvelle équipe, Gaston Tchiangana est le coordonnateur avec pour adjoint Noel Minga Tchibinda «Pepé». Barthelemy Ngatsono, l'adjoint de Valdo, est l'entraîneur.

Que retenir du bilan de Valdo à la tête des Diables rouges ?

Valdo Candido laisse les Diables rouges bien placés dans les éliminatoires de la CAN 2021 décalée en 2022 au Cameroun. Le Congo est deuxième du groupe avec sept points après quatre journées. Les Diables rouges ont été battus à Thiès par les Lions de la Teranga (0-2) avant d'enchaîner deux victoires à domicile respectivement face à la Guinée-Bissau (3-0) et Eswatini (2-0). Lors de la 4e journée, les Congolais ont obtenu un triste match nul (0-0) face à Eswatini.

Le technicien brésilien qui remplaçait à la surprise générale

Sébastien Mignié, a débuté sur le banc des Diables rouges le 9 septembre 2018, en faisant jeu égal à Brazzaville (1-1) contre le Zimbabwe, lors de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2019. Le 11 octobre 2018, le Congo avait battu le Liberia au stade Alphonse-Massamba-Débat (3-1) avant de s'incliner à Moronvia (1-2). Le 18 novembre 2018, il a fait jeu égal face à la République démocratique du Congo (1-1) avant de manquer la qualification à Harare face au Zimbabwe, le 24 mars 2019 (0-2). Valdo a disputé avec les Diables rouges dix matches officiels, dont neuf en éliminatoires de la CAN avec pour bilan trois victoires, quatre matches nuls (le match amical contre la Thaïlande y compris) et trois défaites. Bien que contesté, il restait toutefois sur une série de cinq matches à domicile sans défaite. Valdo est également le sélectionneur des Diables rouges des moins de 17 ans. Fallait-il pas le laisser finir les rencontres de ce mois de mars avant de prendre une telle décision? Les avis sont partagés.

James Golden Eloué

JOURNÉE DE LA FEMME

L'IFC démarre les activités commémoratives

Prélude à la Journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars, l'Institut français du Congo (IFC) et ses partenaires lancent le 6 mars une campagne dénommée « Tosala (agissons) » sur les chaînes de télévisions et de radios nationales.

La campagne est organisée en collaboration avec le ministère en charge de la Promotion de la Femme, l'ambassade de France, la délégation de l'Union européenne, l'Association des femmes juristes du Congo, les Associations ASI (Actions de solidarité internationale), Azur développement, ACBEF (Association congolaise pour le bien-être familial), Avenir NEPAD, la Fondation JED (Jeunesse, éducation et développement) et MTN. Elle a pour objectif d'informer et de sensibiliser la population congolaise aux différentes formes de violences faites aux femmes, ainsi qu'au leadership féminin.

La campagne s'ouvre par la diffusion de la vidéo de dix-huit artistes les plus connues du Congo, chanteuses, slammeuses et rappeuses de Brazzaville et de Pointe-Noire : Oupta, Fanie Fayar, Liz Babindamana, Flore Onissah, Mildred Moukenga, Mariusca, Monie Kongo, Habit Mampila, Nestelia Forest, Maman Credo, Bénie Chicane, Gladys Samba, Dulcie, Dom, Gypsie la tigresse, La Pie d'Or, Jessy B, Spirita Nanda, Welicia et Cilia Jules. Ces artistes s'unissent pour chanter contre les violences faites aux femmes dans dix langues du terroir congolais. Un documentaire de 26 minutes leur permettra d'expliquer leurs motivations pour ce projet.

Après la diffusion du documentaire, quatre rencontres-débats seront animées autour de la campagne « Tosala » par des artistes et autres intervenants. A Brazzaville, les débats se dérouleront à Poto-Poto avec l'artiste

La Pie d'Or ; à Makélékélé avec Gladys Samba ; à Baongo avec maman Credo et à Pointe-Noire avec Spirita Nanda, Welicia et Celia Jules.

Le programme prévoit le 8 mars à 15heures, une table ronde radiophonique sur le harcèlement en milieu scolaire et ses conséquences à la Radio citoyenne des jeunes qui sera animée par le juriste Tondawamba Jaerue, l'association Avenir Nepad Congo, Ornael Mikhael Djembo, la psychologue Estia Otsilibili, Monica de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) et Famie Eminabongo.

A 17heures, il est prévu les cours de chorégraphie à l'IFC et le vernissage des expositions dont celle dénommée « Silence » de l'artiste camerounaise Ange Kayifa. Le ministère chargée de la Promotion de la femme organisera une exposition sur la prise en charge et la réinsertion des victimes des violences basées sur le genre dans les districts de Mpangala (Pool), avec le soutien du Fonds danois, du Fonds des Nations unies pour la population et du Programme alimentaire mondial.

La journée du 13 mars est réservée au concert d'une heure du groupe les mamans du Congo à l'IFC.

Le 27 mars, deux documentaires de 26 minutes de l'artiste musicienne Fanie Fayar et de la slameuse Mariusca seront projetés. Ces deux spectacles seront diffusés lors du festival Afropolitan Nomade qui se tiendra en juillet prochain.

Rosalie Bindika

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Le programme Hallstatt AIR ouvert aux artistes du monde entier

Initié par l'association culturelle autrichienne « Dezentral », ledit programme de résidence vise à offrir à un échantillon d'artistes du monde entier, évoluant dans divers domaines, un espace de travail avec possibilité de se performer et de vivre de nouvelles expériences. L'appel à candidature prendra fin le 17 mars.

Prévu du 19 avril au 20 mai, dans les villes de Salzkammergut et Salzbourg en Autriche, le programme de résidence « Hallstatt AIR » est notamment ouvert aux musiciens, photographes, dramaturges, cinéastes, performeurs, vidéastes et artistes visuels.



Une jeune femme en plein travail grâce à une bourse de résidence artistique/DR

Dans le cadre de ce projet, l'association culturelle Dezentral attribuera cinq bourses de travail aux artistes, originaires d'Autriche et ceux d'ailleurs. Outre les subventions de logements, lieux de travail, équipements, chaque résident recevra une allocation supplémentaire pour mener à bien son projet.

Ainsi, pour participer à ce programme, chaque postulant doit envoyer : un curriculum vitae de maximum deux pages, une note conceptuelle et une lettre de motivation du projet, une brève description des personnes impliquées dans le projet. Concernant

interdisciplinaire des artistes invités pendant un mois, le travail présenté aura un caractère de festival. Une exposition de deux semaines suivra dans des espaces temporaires organisés de la commune de Hallstatt. De plus, les artistes seront soutenus pendant la phase de production et les résultats seront diffusés grâce à un important travail de relations publiques », a souligné Dezentral, dans un communiqué.

La préoccupation essentielle du programme est l'échange expérimental des artistes invités entre eux et à la place Hallstatt. Cela comprend notamment des interventions auprès du public local, ainsi qu'avec des institutions et initiatives culturelles. Les thèmes discursifs régionaux doivent être repris artistiquement dans des « études de terrain », ouvrant ainsi de nouvelles perspectives et dialogues dans les jours à venir. Notons que la sélection des lauréats se fera par un jury d'experts, duquel sortira la décision à communiquer aux candidats via mail.

Merveille Atipo

« En raison de l'orientation

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

Appel d'offres international ouvert n°14/BEAC/DGE-DSI/AOIO/Bien/2021 pour l'acquisition, l'installation, la mise en service et la maintenance d'un nouveau réseau de télécommunication par VSAT

Dans le cadre de sa politique de modernisation, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquiescer, sur ressources propres, un nouveau réseau de télécommunication par VSAT. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du COVID-19.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
Tél : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
Fax : (+237) 222 23 33 29
E-mail : cgam.serv.c.beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de *cent cinquante mille (150 000) francs CFA* ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible.

Les visites des sites sont obligatoires. Chaque prestataire devra communiquer à la BEAC son calendrier de visites des sites pour une meilleure organisation.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le présent dossier d'appel d'offres et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCF, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le **mercredi 14 avril 2021 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15,01
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en *deux phases*. Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le **mercredi 14 avril 2021 à 13 heures** et les plis financiers le **mercredi 28 avril 2021 à 11 heures**, aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les séances d'ouverture ne seront pas publiques en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Yaoundé, le
Le Président de la Commission,

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO



PROGRAMME DE LA SEMAINE

DU JEUDI 04 AU SAMEDI 13 MARS

JEUDI 04 MARS
18H00 BISO NA BISO À LA CAFÈT'

SAMEDI 06 MARS
14H00 LANCEMENT DE LA CAMPAGNE #TOSALA :
DIFFUSION DE LA VIDÉO ET DU DOCUMENTAIRE #TOSALA SUR
TOUTES LES TÉLÉVISIONS ET RADIOS NATIONALES.

LUNDI 08 MARS
15H00 CAMPAGNE #TOSALA : TABLE RONDE RADIOPHONIQUE
SUR LE HARCELEMENT EN MILIEU SCOLAIRE ET SES CONSEQUENCES.

**17H00 EXPOSITIONS #TOSALA : VERNISSAGE DE 04 EXPOSITIONS
PROPOSÉES PAR DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ
CONGOLAISE.**

MERCREDI 10 MARS
15H00 RENCONTRE LITTÉRAIRE : «L'ÉMERAUDE D'OUTRE-MER»
DE PRESTIGE ITSOUKOU

JEUDI 11 MARS
18H00 BISO NA BISO À LA CAFÈT'

SAMEDI 13 MARS
10H00 FORMATION DANSE : «ÉCRIRE ET DÉFENDRE SON
PROJET ARTISTIQUE DEVANT LES PARTENAIRES»

ENTRÉE LIBRE, PLACES LIMITÉES



AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Deux (02) Assistants de Conservation Communautaire (un homme et une femme, bantou ou autochtone)

Localisation : Epéna

Contexte :

La Réserve communautaire du Lac Télé (RCLT) recrute pour une période initiale de 12 mois, deux (02) assistants de Conservation Communautaire, un homme et une femme, bantou ou autochtone.

Basé(e)s à Epéna, professionnel(le)s et motivé(e)s pour appuyer l'équipe de Conservation Communautaire, ils travailleront sous la responsabilité de la Coordination du Projet d'Appui à la Gestion de la RCLT et du chef de volet Conservation Communautaire, en collaboration avec les autres services.

Responsabilités :
L'Assistant(e) de Conservation Communautaire aura entre autres pour responsabilités non exhaustives suivantes :

-Participer et organiser la mise en œuvre des missions de terrain : suivi de la pêche et la chasse durables, de la gouvernance des ressources naturelles dans le paysage Lac Télé, éducation et sensibilisation, collecte des données d'études socioéconomiques et bio-monitoring,

suivi des meilleures pratiques de production cacaoyère, des cultures vivrières, de l'apiculture, la cartographie participative du zonage des terroirs villageois, etc. ;

-Rédiger les rapports après chaque mission et participer à la rédaction des rapports d'activités ;

-Maintenir et mettre à jour les bases de données des projets de suivi de la pêche, chasse, gouvernance des ressources naturelles, apiculture, production cacaoyère et des cultures vivrières, l'éducation et sensibilisation, études socioéconomiques et bio-monitoring, cartographie du zonage des terroirs villageois, etc. ;

-Participer aux formations et la mise en œuvre des méthodologies de collecte, traitement, analyse des données d'études socioéconomiques et bio-monitoring réalisées dans le site

-Collaborer et contribuer aux formations et encadrement des communautés locales et autochtones dans la mise en œuvre des activités socio-économiques conduites dans le paysage ;

-Préparer et organiser la logistique (nutrition, équipements, finances, etc.) nécessaire au bon déroulement des missions de terrain, en coordination avec les

équipes logistique ;

-Gérer, assurer l'entretien et la bonne conservation des équipements et matériels de travail mis à disposition par le programme avant, pendant et après chaque mission de terrain ;

-Accomplir toutes autres tâches demandées par la Coordination du projet ou du programme en rapport avec ses capacités.

-Etre toujours prêt et disponible pour les missions de terrain.

Aptitudes recherchées :

•Manifester un intérêt profond pour la conservation et la gestion durable de la biodiversité ;

•Avoir de bonnes capacités d'organisation et de communication ;

•Etre capable de travailler et vivre dans les conditions difficiles et milieux éloignés ;

•Avoir des capacités à travailler en équipe et de manière indépendante et sous haute pression ;

•Etre dynamique, respectueux et rigoureux dans le travail ;

•Avoir des capacités d'écoute, analyse et de communication orale et écrite en français ;

•Avoir des connaissances sur le pack office (Excel, Word, power point...);

Profil du candidat

•Avoir au minimum un niveau d'études universitaires BAC+2 ou un diplôme équivalent en sciences sociales, humaines ;

•Maîtriser la langue française et le lingala ;

•Avoir des connaissances sur la conservation et la gestion durable de la biodiversité ;

•Etre âgé de 35 ans au maximum à la date de dépôt du dossier de candidature

•Les candidatures des femmes et personnes autochtones sont vivement encouragées.

Documents à fournir :

•Curriculum vitae ;

•Lettre de motivation adressée à la Coordination de la RCLT ;

Date limite de dépôt des dossiers : 31 mars 2021

Lieu de dépôt des dossiers de candidature :

•Direction Départementale de l'Agence Congolaise Pour l'Emploi (ACPE) ex ONEMO de la Likouala à Impfondo ;

•Bureaux WCS/WCU d'Impfondo et Ouesso ;

•Base-vie du Projet Lac Télé à Epéna.

•Direction du Programme WCS-Congo à Brazzaville ;

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Azerbaïdjan, 18e journée

Sabah reste lanterne rouge après son revers à Neftchi (1-2). Titulaire, Kévin Koubemba a été remplacé à la 77e.

Belgique, quarts de finale de la Coupe

Senna Mangué est resté sur le banc lors de la qualification d'Eupen face à La Gantoise (1-0).

Bulgarie, 8e de finale de la Coupe

Titularisé sur la gauche de l'attaque, Mavis Tchibota a pris les choses en main sur le terrain du Tsarsko Selo. Une première frappe dans le petit filet (3e), une glissade sur coup franc (13e), un tir qui lèche la transversale (17e) avant une ouverture du score à la 33e : parti à la limite du hors-jeu, il trompe le portier adverse du droit.

Remplacé à la 63e, alors que le score était acquis : Ludogorets l'emporte 2-1.

Beroe, en revanche, n'ira pas en quart après son revers chez le Levski Sofia (1-3). A la 14e, Gaius Makouta effectue une percée plein axe, sollicite un « une-deux » avec Kamburov, qui perd le cuir.

Moins en vue ensuite, alors que son équipe fût réduite à dix à la 61e. Averti à la 74e.

Malte, 8e de finale de la Coupe

Christoffer MAfoumbi, qui fêtait hier ses 27 ans, était titulaire lors de la qualification de Mosta sur le terrain de Santa Lucia (0-2).

Serbie, 25e journée, 1re division

Le GM Metalac de Prestige Mbougou, remplacé à la 86e, s'incline à la Cukaricki (0-2).

Camille Delourme

LINAFOOT/LIGUE 1

Victoire de Lupopo face à Rangers, nul entre Don Bosco et L'Shi Sport

La 17^e journée de la 26^e édition du championnat de la Ligue nationale de football s'est poursuivie, le 4 mars, à Lubumbashi, avec des rencontres entre, d'une part, Lupopo et Rangers, et de l'autre CS Don Bosco et Lubumbashi Sport.

Au stade Frédéric-Kibassa, le FC Saint-Eloi Lupopo a eu raison de l'AC Rangers de Kinshasa par deux buts à un. Les Cheminots de Lubumbashi ont ouvert la marque à la 25e minute sur penalty transformé par Joseph Ikamba, prenant à contre-pied le gardien de but Lukiese des Académiciens. Mais ceux-ci ont égalisé à la 34e minute par Kazema Baso, son septième but de la saison. C'est Arsène Pongo Bomolo, entré à la place de Ciel Ebengo à la 68e minute qui a offert la victoire aux joueurs de l'entraîneur Bertin Maku à la 73e minute en signant le deuxième but de Lupopo. Avec ce succès, Lupopo intègre momentanément le groupe de quatre premiers au classement avec 34 points.

Toujours pour le compte de cette 17e journée au stade TP Mazembe, le CS Don Bosco a été accroché le FC Lubumbashi Sport. Les deux équipes se sont quittées sur le score d'un but partout. Les Salésiens du coach Johan Curbilié ont été les premiers à ouvrir la marque à la 30e minute par Emmanuel Richard sur une balle arrêtée, hors de portée du gardien de but Ekono Mayala de L'Shi Sport. Mais les Kamikazes ont égalisé contre le cours du jeu à la 39e minute par Mpande Moya sur une contre-attaque menée par Kasongo Musele. Il a réussi à tromper le

gardien de but Israém Mubobo.

Lubumbashi Sport se contente du point du match nul, après la défaite du match précédent à domicile face à AC Rangers de Kinshasa. Les Kamikazes comptent 12 points, occupant la 15e position et joueront leur prochain match en déplacement le 7 mars contre les promus de la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK). Les Salésiens de Don Bosco pour leur part sont 8e au classement avec 21 points, avant d'affronter les Cheminots de Lupopo lors de la prochaine rencontre. Le FC Renaissance a dû souffrir pour se sortir du piège de l'AS Dauphin Noir dans un match spectaculaire au stade des Martyrs. Les coéquipiers de Sergi Alongo Ndombe ont résisté pour accrocher ces trois précieux points qui les relancent.

Renaissance bat Dauphin Noir, JSK domine Blessing...

Rappelons que le FC Renaissance du Congo s'est imposé, le 3 mars, au stade des Martyrs à Kinshasa, face à Dauphin Noir de Goma par trois buts à deux. Beyuku Musi (23e et 45e minute), Glody Kikwama Mujinga (25e minute) ont été les buteurs des Renais. Alors que Tity Mambuma (36e minute) et Willy Bokingo (60e minute) ont marqué les deux

but du club entraîné par Todet Farini. Renaissance qui a rappelé l'entraîneur Papy Kimoto pour remplacer Camille Bolombo (qui coachait son dernier match) se repositionne à la 6e place au classement, avec 25 points. Dauphin Noir se retrouve dans la zone de relégation avec 13 points seulement à son actif.

Dans une autre rencontre du 3 mars au stade des Martyrs, la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK) a battu le FC Blessing de Kolwezi par un but à zéro. Trésor Nona a marqué l'unique but de la partie à la 71e minute, sur penalty consécutif à une faute du défenseur Ngonda sur Bakajika de la JSK dans la surface de réparation. Blessing n'a donc pas pris sa revanche sur JSK qui l'avait battu à la manche aller par trois buts à un à Kolwezi grâce à un triplé du néo-international A, Jean Baleke Othos, transféré depuis au Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi.

Grâce à cette cinquième victoire en Ligue 1 de la RDC, la JSK sort d'une spirale négative et totalise 19 points, même nombre des points avec FC Blessing. Les Benis de la province de Lualaba traversent une période sans victoire, avec une troisième défaite de suite, depuis le départ de l'entraîneur Jean-Claude Loboko.

Martin Engimo

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°001/ECG/DG/2021POUR
SOLUTION DATACENTER ET FOURNITURE DE DEUX ONDULEURS DE
TENSIONS DE MARQUE APC

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour l'acquisition d'une solution Datacenter et la fourniture de deux onduleurs de tensions de marque APC pour son nouveau siège à Brazzaville.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être envoyées par courrier électronique au plus tard le 05 Mars 2021 à 16heures 00 aux adresses ci-dessous :

- gbouhoyi@ecobank.com
- rmakita@ecobank.com;
- fallier@ecobank.com;

Fait à Brazzaville, le 18/02/2021

La Direction Générale

COMMUNIQUE DE LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS COVID-19 SUITE A SA REUNION DU MERCREDI 3 MARS 2021

Il s'est tenu le mercredi 3 mars 2021, de 16h00 à 17h30, par visioconférence et sous la très haute autorité de son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guessou, président de la République, chef de l'Etat, la 17e réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

A été invité à se joindre aux membres de la Coordination nationale le professeur Fidèle Yala, président du Comité d'experts, le professeur Abena, vice-président, étant excusé.

Deux points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :

- L'examen du 17^e Rapport de la Task Force à la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 ;
- Les recommandations de la Coordination nationale.

I/ - De l'examen du 17^e Rapport de la Task Force près la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Gilbert Ondongo, ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille public, président de la Task Force, a indiqué à la Coordination nationale que la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus Covid-19 est désormais arrivée à un tournant avec les campagnes de vaccination contre la maladie.

A ce jour, près de 200 millions de personnes dans le monde ont au moins reçu la première dose de vaccin contre la Covid-19. Cependant, dans ses deuxième et troisième vagues, la Covid-19 continue de surprendre et de faire très mal à l'humanité. Au 1er mars 2021, le nombre des personnes contaminées à la Covid-19 dans le monde s'élève à plus de 115 millions tandis que celui des décès a dépassé 2,5 millions.

Malgré plus de 52 millions de personnes déjà vaccinées, les Etats-Unis d'Amérique restent le pays le plus atteint par la pandémie, totalisant 29 millions de contaminations et plus de 513.000 décès.

L'Afrique a, quant à elle, subi le déferlement de la deuxième vague de la pandémie. Cependant, depuis le début du mois de février 2021, on observe une accalmie. Comme pour les autres continents, la vaccination y est en cours, à une moindre échelle. En effet, près de 4 millions de personnes y ont reçu la première dose de vaccination.

L'Afrique du Sud, très affectée par un nouveau variant local, demeure le pays le plus concerné du continent par la pandémie du coronavirus. Elle enregistre plus d'1 million 500 mille personnes contaminées et plus de 50.000 décès. Toutefois, on y observe une tendance récente à une diminution de la contamination.

Dans notre sous-région, le Cameroun a déclaré à l'OMS au 25 février 2021, 33.749 personnes contaminées pour 523 décès sur 26 millions d'habitants. Le Gabon déclare 13.884 malades et 76 décès pour 2,2 millions d'habitants. La Guinée équatoriale a dénombré 5.852 personnes malades et 91 morts sur une population de 1,4 million d'habitants. Avec une population de 14,4 millions, le Tchad comptait 3.849 malades pour 134 décès; l'Angola, avec 32,9 millions d'habitants, totalisait 20.519 personnes contaminées et 499 morts. Enfin la République démocratique du Congo enregistrait 25.080 malades pour 700 décès, pour une population de 89,5 millions d'habitants.

Dans notre pays, les données collectées attestent du fait que le virus continue de circuler activement à Brazzaville. Toutefois, et dans l'ensemble, la décade de la maladie amorcée en janvier s'est poursuivie en ce mois de février 2021.

EVOLUTION DE LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE NATIONALE

1. L'EVOLUTION D'ENSEMBLE AU MOIS DE FEVRIER ET DEBUT MARS

La décade de l'épidémie de Covid-19 amorcée en janvier 2021 s'est poursuivie en février. Le nombre de malades et celui des décès enregistrés dans le pays sont en baisse. Le taux de positivité fléchit légèrement et passe à 6% au mois de février 2021.

Sur l'ensemble du territoire, on ne comptait, en date du 26 février 2021, que 66 malades hospitalisés dont 50 à Brazzaville. Un mois plus tôt, soit le 28 janvier 2021, ils étaient 151 dans les différents structures sanitaires du pays.

Suivant les indications du ministère de la Santé, du 14 mars 2020 au 3 mars 2021, notre pays a recensé au total 9.179 cas positifs à la Covid-19, sur un peu plus de 100.000 personnes testées, soit un taux de positivité national de 8,8%. Au 22 février, 7.514 personnes étaient déclarées guéries et 1.178 cas actifs étaient comptabilisés ; 131 décès sont à déplorer depuis le 14 mars 2020, soit un taux de létalité de 1,45%.

2. L'EVOLUTION DE L'EPIDEMIE PAR DEPARTEMENT

Les départements de Brazzaville et de Pointe-Noire restent de très loin les plus concernés par l'épidémie de Covid-19. On comptabilise en leur sein 93% des personnes contaminées. Brazzaville demeure le département qui paie le plus lourd tribut à la Covid-19, les 98 cas supplémentaires répertoriés depuis février ayant essentiellement été relevés dans notre capitale. Notre capitale concentre plus de 66% du total des personnes déjà contaminées. Durant les trois premières semaines du mois

de février, on y a dénombré 728 nouvelles contaminations sur un total de 852 (hors établissements scolaires) pour l'ensemble du pays. Bien plus grave, la maladie circule à un rythme assez élevé à Brazzaville (9,88% de taux de positivité).

Le département de Pointe-Noire a enregistré moins de la moitié (2.341) du nombre des personnes contaminées si on le compare à Brazzaville (5.860). Le département de Pointe-Noire compte 26,54% du total des personnes contaminées.

En février, le nombre de personnes contaminées est ressorti à 124 contre 728 à Brazzaville. Le taux de positivité à Pointe-Noire est de 4,71%.

Si l'on doit déplorer le niveau relativement élevé de circulation de la maladie à Brazzaville (près de 10% de taux de positivité), on peut en même temps se satisfaire de la faible propagation de l'épidémie en milieu scolaire (moins de 2% de taux de positivité).

PREPARATION DE LA VACCINATION

Le Comité ad hoc de la vaccination contre la maladie à coronavirus Covid-19 a produit son premier rapport, portant sur l'évaluation des offres et le choix du type de vaccin. Ce rapport, examiné par la Coordination nationale, passe en revue les caractéristiques biologiques des différents vaccins utilisés à travers le monde, en indique les coûts d'acquisition pour le Congo, propose une répartition d'utilisation des différents vaccins en fonction du taux de couverture vaccinale optimale visé et des offres faites par les Etats partenaires ainsi que par les organisations internationales.

La Coordination nationale a été informée des caractéristiques biologiques des différents vaccins déjà mis sur le marché mondial.

La Coordination nationale, tenant compte des informations mises à sa disposition par le Comité ad hoc de vaccination, a recensé les offres suivantes :

don de l'Etat chinois de 100.000 doses du vaccin << Sinopharm >>; facilité des Emirats Arabes Unis pour 1.000.000 de doses du vaccin << Sputnik V (Gamaleya) >> à acquérir ; facilité de l'Union africaine pour les vaccins << Pfizer / BioNtech >> et << Johnson & Johnson >>; facilité de l'Union Africaine et COVAX pour le vaccin << AstraZeneca >>.

Les conclusions du Comité ad hoc indiquent que la mise en œuvre de ces différentes offres permettrait de vacciner 1.757.274 personnes, soit 30,39% de la population totale.

Il resterait à couvrir 1.711.632 autres personnes pour atteindre l'objectif d'une couverture vaccinale de 60% du total de la population congolaise. La coordination nationale a examiné les différents schémas techniques et financiers qui permettraient d'atteindre cet objectif.

Enfin, pour atteindre une couverture vaccinale de 60% de la population et compte tenu des éléments scientifiques soumis à son examen, la Coordination nationale, tenant compte des caractéristiques biologiques, de l'efficacité, des coûts, des conditions logistiques et des offres, suggère au gouvernement les deux types de vaccins suivants :

le vaccin Sputnik V ; le vaccin Sinopharm.

La Coordination nationale a retenu le fait qu'en tout état de cause, la campagne nationale de vaccination devrait pouvoir démarrer autour du 15 mars 2021, selon des modalités qui seront rendues publiques dans les meilleurs délais.

Compte tenu des offres en présence, la Coordination nationale invite le gouvernement à se mettre en relation avec les autorités chinoises, afin d'explorer toutes les pistes possibles en vue de l'éventuelle acquisition du vaccin produit par ce pays. D'autre part, le choix du vaccin Sputnik V dans le cadre de la facilité proposée par les Emirats arabes unis, est retenu dans son principe, les modalités pratiques de son acquisition devant être discutées avec les autorités compétentes de ce pays dans les tout prochains jours ;

Enfin, et bien entendu, les autorités nationales resteront attentives aux développements de l'initiative COVAX, dont le Congo est membre à part entière.

II/ - Des recommandations de la Coordination nationale 1. EN RAPPORT A LA VACCINATION

- Faire venir au Congo, dans les meilleurs délais, le don de l'Etat chinois composé de 100.000 doses de vaccins Sinopharm.

- Autoriser les Forces armées congolaises à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'obtention d'au moins 100.000 doses de vaccins Sinopharm, au titre du don que se propose de leur fournir l'armée populaire de libération de Chine.

- Accepter la facilité proposée par les Emirats arabes unis qui consiste à acquérir auprès d'eux 1.000.000 de doses du vaccin Sputnik V, selon les modalités à convenir d'accord commun.

- Accélérer le processus d'entrée en possession, le plus tôt possible, des doses de vaccins fournies dans le cadre des facilités dites COVAX et de l'Union africaine.

- Rendre prioritaire l'acquisition par l'Etat des vaccins Sputnik

V et Sinopharm pour la vaccination de la population cible non couverte par les dons et facilités internationaux.

- Démarrer la vaccination autour du 15 mars 2021.

- Se prononcer dès que possible sur les catégories de la population devant recevoir prioritairement les 100.000 doses du vaccin Sinopharm et le million de doses du vaccin Sputnik V résultant de l'acceptation de la facilité proposée par les Emirats arabes unis.

2. QUELQUES NOUVELLES RECOMMANDATIONS EN RAPPORT AVEC LES NECESSITES DE LA PREVENTION

- Obliger, sous peine de forte amende, les transporteurs en commun (autocars, taxis, trains, bateaux, hélicoptères et avions) et privés (voiture, bateaux et avions privés) à exiger de tout passager à bord le port conforme du masque de protection individuelle.

- Exiger des gérants des bars, restaurants et autres lieux de rassemblement de privilégier l'accueil des clients ou du public en extérieur et d'aérer des espaces d'intérieur lorsqu'ils reçoivent de la clientèle ou du public.

- Demander aux organisateurs des << meetings >> et autres réunions politiques de veiller eux-mêmes au respect des mesures barrières par l'ensemble des participants, sous peine de forte amende.

3. DECISIONS RECONDUITES

- Proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt (20) jours, à compter du 5 mars 2021.

- Maintenir le couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 heures à 5 heures pendant les jours ouvrés, et de 20 heures à 5 heures le samedi et le dimanche ainsi que les jours fériés.

- Adapter et poursuivre les campagnes de sensibilisation et de prévention.

- Faire observer, partout et par tous, toutes les mesures barrières.

- Rendre obligatoire le port conforme du masque de protection par chaque personne participant à un rassemblement à caractère politique.

- Mettre à la disposition de tous les participants à un rassemblement à caractère politique de l'eau avec du savon ou des solutions hydroalcooliques désinfectantes. Et ce, à la charge des organisateurs.

- Organiser des rassemblements à caractère politique sur des espaces ouverts.

- Faire respecter, autant que possible, la distanciation physique entre les participants à un rassemblement à caractère politique.

- Organiser régulièrement le dépistage des personnes les plus exposées au risque de contamination.

- Réaliser régulièrement les tests rapides antigéniques nasopharyngés dans tous les départements du pays pour le dépistage de routine de la Covid-19 ;

- Interdire l'utilisation des tests rapides antigéniques salivaires dans les points d'entrée au Congo.

- Interdire l'utilisation des tests sérologiques rapides pour le diagnostic de SARS-COV-2.

Limiter à cinq jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) l'ouverture des marchés domaniaux à Brazzaville et à Pointe-Noire.

- Faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement de tout événement familial.

- Maintenir la fermeture des boîtes de nuit et autres lieux de danse.

- Faire exercer les contrôles sanitaires et ceux de la force publique à l'entrée et à la sortie de toutes les villes du pays.

- Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif pour tous les passagers au départ du Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans.

- Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif de moins de 72 heures pour tous les passagers arrivant au Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans.

- Interdire les promenades en groupe de plus de trois personnes sur les voies et espaces publics, notamment la corniche et les alentours des stades de Brazzaville ainsi que les bords de l'océan atlantique à Pointe-Noire et dans le Kouilou.

- Interdire l'installation sur la voie et les espaces publics de chapiteaux destinés à accueillir des personnes.

- Limiter à dix (10) le nombre des membres d'une famille appelés à participer à la levée du corps, à la morgue, d'un parent décédé, en voie d'inhumation.

- Limiter le nombre de corps à inhumer par jour.

Fait à Brazzaville, le 3 mars 2021

Pour la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19

Le ministre de la Communication et des Médias, porte-Parole du gouvernement.

JUDO

Me Aya Caloger appelle les judokas au calme

Dans une déclaration tonitruante publiée le 3 mars à Brazzaville, l'un des membres du comité de normalisation de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fecojuda), Me Aya Caloger, a invité les acteurs de ce sport à placer leur confiance en l'Etat congolais, représenté par le ministère des Sports et de l'Education physique

En présence de plusieurs judokas de diverses catégories désireuses de voir terminée de façon définitive la crise qui mine la Fecojuda depuis plusieurs années, Me Aya Caloger a, de manière responsable, invité le ministère des Sports et de l'Education physique puis le comité national olympique et sportif congolais à frapper sur la table.

Selon lui, l'impartialité, la patience, la haute sagesse du ministre des Sports et du président du comité olympique conduiront demain le judo congolais vers une assemblée générale électorale de sortie de crise apaisée, respectueuse des textes en vigueur, notamment la circulaire ministérielle, 00455 et respectueuse des institutions de la République.

Sur instruction des grands maîtres du judo congolais, à savoir Alexandre Mackaya, Pascal Ngassaki, Pascal Ndinga, Adamo Yaya et Ngoma Moukoko, il a transmis un message d'apaisement à l'endroit des présidents des ligues départementales de judo, aux présidents des clubs de judo et aux judokas de la diaspora. « Qu'ils soient rassurés de la confiance et du respect que nous avons vis-à-vis de la République



et de notre ministre de tutelle, monsieur Hugues Ngouélondélé et de son partenaire reconnu sur le plan mondial, qui n'est autre que le comité national olympique et sportif congolais, dirigé à ce

jour avec une grande sagesse, par le Patriarche Raymond Ibata », indique-t-il.

Il pense par ailleurs que face au tumulte que suscite à ce jour le courrier datant du 26 février 2021 de Jean Luc Rouge, secrétaire général

de la fédération internationale de judo, qui reconnaît implicitement un imposteur comme président de la fédération congolaise de judo, il est nécessaire d'inviter une fois de plus les judokas congolais à respecter et

à placer leur confiance en l'Etat, notamment à celui qui a été nommé à la tête du département des sports et de l'éducation physique par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, chef suprême des arts martiaux.

« Sur la lettre de monsieur Jean Luc Rouge, de droit le pouvoir revient au ministre en charge des Sports et à son partenaire, le comité olympique, de répondre respectueusement à ce partenaire international, tout en lui signifiant le respect de la charte des bonnes relations entre les Etats et les instances internationales ».

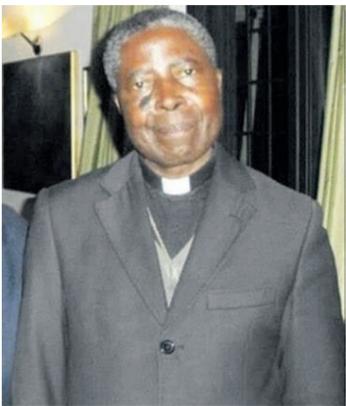
Pour conclure, il rappelle aux judokas qu'à la fin de chaque olympiade le pouvoir de valider une assemblée générale électorale revient de droit au Comité national olympique et sportif congolais, en association avec le ministère des Sports et de l'Education physique. Ce sont ces deux instances qui produisent un rapport conjoint de la tenue de chaque assemblée électorale, rapport qui sera ensuite transmis aux instances internationales de chaque fédération nationale.

Rude Ngoma

RELIGION

Mgr Bernard Nsayi sera inhumé en Italie

L'évêque émérite de Nkayi dans le département de la Bouenza, monseigneur Bernard Nsayi, décédé à l'âge de 78 ans, dans la nuit de jeudi 11 à vendredi 12 février au Centre Polyclinique Gemelli de Rome, sera enterré en Italie.



Après moult tractations administratives en ce temps de pandémie de Covid-19 pour le rapatriement du corps au Congo, la Coordination de la fraternité congolaise de Rome s'est résolue de porter en terre italienne, à Rome, l'évêque émérite de Nkayi.

Ainsi, les obsèques auront lieu le samedi 13 mars prochain à la paroisse St Lorenzo Fuori le Mura, à 15 h.

La coordination exprime sa profonde gratitude pour la communion de prières, qu'elles soient individuelles ou communautaires, adressées à Dieu pour l'âme du fervent serviteur de l'évangile et la franche collaboration de tout un chacun.

Marie Alfred Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

Diablos noirs et Etoile du Congo se quittent bons amis

Diablotins et Stelliens n'ont pas pu se départager, le 3 mars, au stade Alphonse-Massamba-Débat dans le choc de la 9^e journée. Les deux formations se sont contentées d'un nul blanc(0-0) qui n'arrange personne.

Au terme de la rencontre, il n'y avait aucun sourire sur le visage des joueurs. Mais que des regrets d'avoir tout donné pour soit s'affirmer ou s'installer à la deuxième place, sans pourtant être récompensé. Et pourtant dans ce choc, les occasions n'ont pas manqué. Seulement le manque de réalisme d'un côté et les buts refusés pour une position irrégulière d'une part ont ramené les deux équipes à la triste réalité, à savoir personne ne pouvait prendre le dessus sur l'autre.

Van Ondzono était le premier à le constater. Lancé à la 6^e minute, après une passe en profondeur de Matheus Botamba, il pensait ouvrir le score, mais le but a été annulé pour une position de hors-jeu. Les Diablos noirs se montraient dangereux sur un coup franc parfaitement tiré par Hardy Binguila à la 27^e minute en y mettant de la puissance. Chancel Massa, vigilant, s'est bien détendu pour écarter la frappe en corner. Joe Ombandza, lui aussi inspiré, se mettait à l'évidence, en sortant le coup franc de Mignon Etou Mbon quatre minutes après. Ni la belle reprise de Judea Mouandzibi qui fuyait le cadre à la 40^e minute et Van Ondzono trop court pour couper un ballon de but à la 43^e minute, les attaquants stelliens ont manqué de réalisme.



En face, les Diablotins vont, eux aussi, nourrir quelques regrets. Charles Kalonji pensait aussi donner l'avantage aux siens, mais son but est également annulé pour une position de hors-jeu. Le coup franc d'Hardy Binguila s'écrase sur l'équerre du poteau de Massa à la 62^e minute. Les Diablos noirs se sont vu refuser un autre but pour une position de hors-jeu à la 73^e minute.

Les deux équipes gardent, toutefois, le même écart d'un point. Les Diablotins comptent 17

points contre 16 pour les Stelliens. Mais l'écart avec le leader reste le principal souci. « Ce qui est à retenir est la qualité de jeu. Cela reste un classico, le réalisme a manqué certes, mais un match comme celui-ci est difficile d'avoir beaucoup de buts. En face, pointe une bonne équipe qui a une bonne circulation du jeu et de notre côté on a su faire face, en trouvant de moyens de ne pas encaisser. Nous sommes déçus de ce résultat, parce qu'il y a

l'écart qui pourrait se creuser avec l'As Otohô », a commenté Danh Nsonde, l'entraîneur des Diablos-Noirs. « C'était un très bon match tactiquement physique et très engagé. C'est logique que cela se termine par ce score. Je félicite le coaching de Danh pour la stratégie mise en place pour nous contrearrer. Nous avons manqué de réalisme », a estimé Elie Roger Ossieté, le coach de l'Etoile du Congo.

James Golden Eloué